L'ÉCOLE LAÏQUE EN QUESTION

Notre dossier p. 9 à 12.

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N°471 - 10 septembre 1977 - prix : 3 F

Grande Bretagne

les travaillistes face aux revendications des travailleurs P.8

Les syndicats prétendent qu'ils défendront les travailleurs, même face à un gouvernement de gauche.

Comment les croire alors qu'ils ne proposent rien aujourd'hui?

ALLEMAGNE:

un terrorisme étranger à la classe ouvrière

p.20

LA VÉRITABLE INJUSTICE DU BUDGET

p.20

sommaire

DANS LE MONDE

Page 6 :
— **Thaïlande : le procès d'une dictature.**
— **Frioul : le scandale n'éclaboussera pas tous les responsables.**
Page 7 :
— **Espagne : quelle autonomie pour la Catalogne.**
— **Ogaden : nationalisme et grandes puissances contre les peuples.**
Page 8 :
— **Grande-Bretagne : gouvernement travailliste et bureaucratie syndicale face aux revendications ouvrières.**
Page 20 :
— **RFA : un terrorisme étranger à la classe ouvrière.**

EN FRANCE

Page 4 :
— **Un travailleur assassiné, victime d'une « bavure » policière.**
Page 5 :
— **Jean Rostand : un intellectuel d'un autre âge.**
— **Montefibre (Saint-Nabord) : le gouvernement à la pointe de l'hypocrisie.**
Page 13 :
— **Dans la Fonction publique : une parodie de négociation pour les salaires.**
— **Renault-Billancourt : la rentrée politique de la gauche.**
Page 14 :
— **Dans les entreprises : EGF, Berliet (Vénissieux). Renault (Billancourt et Flins).**
Page 15 :
— **Delle-Alsthom (Villeurbanne) : accident mortel.**
— **Au Crédit Lyonnais, les mères ne veulent pas être considérées comme des employeurs de nourrice.**
Page 16 :
— **La SNCF décide : un seul agent par train.**
— **AGF (Paris 2e) : les intérimaires victimes de l'arbitraire.**
— **A Sochaux, Peugeot est créateur... de chômage.**

DOSSIER

Pages 9 à 12 :
L'ECOLE LAIQUE
— **La laïcité : un combat d'hier ou d'aujourd'hui ?**
— **Un siècle de « guerre scolaire ».**
— **Les raisons de la persistance de l'école privée.**
— **Laïcité et socialisme.**

DIVERS

Page 17 :
— **Livres :** Le procès de l'aveu, **d'Eugen Lœbl ;** Les 180 jours de Mitterrand, **de Philippe de Commines ;** Les santons du Péloponnèse, **de Théodore Kallifatidès.**
Pages 18 et 19 :
— **Films :** Une journée particulière, **d'E. Scola ;** Monsieur papa, **de P. Monnier ;** Duellistes, **de R. Scott ;** Un bourgeois tout petit petit, **de M. Monicelli ;** ...Comme la lune, **de J. Séria.**

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON

Composition :
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236-45-28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1er)

Impression : **OMNI-PRESSES**

12, chemin du Haut-Saint-Denis - Aubervilliers

Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

en bref... en bref...

● Sécurité sociale :
L'art et la manière de faire parler les chiffres

Ainsi, à en croire les prévisions du ministère de la Santé, la Sécurité sociale ne serait pas déficitaire cette année. Elle enregistrerait même un léger excédant de l'ordre de 1 milliard de francs, malgré le trou que vient de faire dans ses finances l'augmentation importante de l'allocation de rentrée scolaire décidée par le gouvernement.

Comment cela se peut-il et par quel miracle de la multiplication des milliards a-t-on pu combler ce déficit de 10 milliards de francs que l'on nous annonçait au début de l'année et qui promettait d'atteindre 30 milliards en 1980 ?

Bien sûr, Mme Veil ne fait pas de miracles, sinon en paroles. En fait, le gouvernement avance les chiffres qu'il veut, quand il le veut, selon les besoins de sa politique.

On nous annonce un budget excédentaire, alors même que l'année n'est pas finie, car il faut bien que le gouvernement justifie la ponction qu'il a opérée dans la caisse des Allocations familiales pour financer une partie de l'allocation de rentrée scolaire qu'il vient de décider.

De même que, pour justifier tant l'augmentation des cotisations que la diminution de la part remboursée de certains médicaments et les autres mesures visant à réduire les remboursements de la Sécurité sociale, le gouvernement nous annonçait, il y a peu encore, un déficit considérable de la Sécurité sociale.

Maintenant qu'il s'agit de se faire mousser et de faire un peu de démagogie sociale à bon compte, le gouvernement, pas avare de grimaces, se sert dans la caisse et jongle avec les chiffres.

● Le gouvernement et l'emploi des jeunes
Assistance et démagogie

Dans une interview à *France-Soir* Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au ministère du Travail, a révélé une nouvelle série de mesures que le gouvernement envisage pour l'emploi des jeunes.

Les apprentis auraient une carte leur procurant les mêmes avantages que la carte d'étudiant et ils auraient aussi la possibilité d'effectuer des *« stages pratiques »* dans une entreprise en étant payés par l'Etat. Ce sont là des mesures d'assistance pour les jeunes qui n'avantagent réellement que les employeurs, en leur permettant soit de pratiquer de bas salaires, soit de disposer d'une main-d'œuvre « stagiaire » payée par le gouvernement.

Mais Stoléru ne se contente pas d'annoncer des dispositions destinées à déguiser quelques jeunes chômeurs présents ou futurs... en étudiants. Il se permet des commentaires du style :

« Tout Français aujourd'hui devrait dans sa vie passer au moins six mois de sa vie dans une entreprise. En sortant de l'école, les jeunes n'ont de l'entreprise qu'une vue politisée par les enseignants d'opposition, qui n'a rien à voir avec la réalité. Qu'ils aillent se rendre compte eux-mêmes ». Qu'il y aille donc, Stoléru ! Car les travailleurs, eux, ils y sont déjà... à moins qu'ils soient justement chômeurs par la faute de l'économie des Stoléru et Cie !

● Ceyrac, Giscard, Barre : même combat

Le président du CNPF, François Ceyrac, entre en lice et inaugure sa campagne électorale par une interview au *Figaro*. Ses déclarations sont — qui l'eût cru ? — un credo en l'honneur de la majorité et de sa politique présente.

D'abord, pour M. Ceyrac, tout va bien et tout ira encore mieux : la bataille pour créer 300.000 emplois d'ici la fin de l'année sera gagnée. Et de se réjouir de... la quantité des petites annonces dans les journaux en ce début de septembre. La politique contractuelle s'est continuée fructueusement en dépit de la crise, les salaires se sont maintenus au niveau des prix, la compétitivité des entreprises s'est améliorée, le franc a résisté et la balance commerciale « tend » vers l'équilibre.

Puis M. Ceyrac met en garde : à l'opposé de ces merveilles du pays de cocagne, le Programme commun et ses nationalisations briseraient les reins des entreprises. Et comme les cadres sont un enjeu politique important pour les prochaines élections, Ceyrac tient à leur dire que leur malheur ne ferait pas le bonheur des OS.

Non, *« le CNPF ne fait pas de politique »*, puisque c'est Ceyrac qui le dit.

De l'audace... toujours de l'audace

Après avoir banni l'idée d'un programme commun de la majorité aux prochaines élections législatives, Chirac et Soisson sortent maintenant les veilleries du placard.

Ce qui est à l'ordre du jour, ce sont désormais... les droits de l'homme : le président du RPR propose une Cour internationale des droits de l'homme, tandis que Soisson fait imprimer en affiche la Déclaration du même nom, qui va allègrement sur ses 179 ans.

Evidemment, Soisson ne se mouille guère en agissant de la sorte : la déclaration a déjà été signée en 1789, par le roi, s'il vous plaît. Il promet de l'actualiser.

Il faut dire que même ce texte vieux de près de 200 ans pourrait encore, pris à la lettre, gêner le gouvernement. Ne serait-ce que l'article 7 qui dénonce les arrestations et la détention arbitraire, ou l'article 9 qui interdit les abus de la détention provisoire.

Alors, peut-être qu'en parlant d'actualisation, Soisson a en vue de ne laisser subsister de cette déclaration que l'article 17, celui qui garantit le caractère inviolable de la propriété.

LE MANIFESTE DE LA MAJORITE : L'UNITE PAR LE VIDE

Ça y est ! Le manifeste de la majorité est enfin connu. Avec le spectacle auquel nous a habitués la droite, à l'intérieur de laquelle il n'y a pas deux partis d'accord sur la même proposition, on pourrait croire au miracle. Mais les subtilités manœuvrières n'ont aucun secret pour la droite la plus bête du monde. N'ayant rien à dire en commun, ils ont signé un texte vide. Car le manifeste en question est complètement creux, bien qu'il faille lui accorder une certaine valeur poétique avec des phrases du style : « Là où s'éteint la flamme de la liberté, la nuit s'étend sur le bonheur de vivre » *ou* « Il faut promouvoir des solidarités nouvelles et tisser la trame d'un monde plus fraternel ». *Il faut s'appeler JJSS pour rester insensible à ce lyrisme-là.*

Enfin, malgré tout, la majorité a réussi à se mettre d'accord sur... rien. Eh bien, comme dirait Raymond Devos, c'est déjà quelque chose.

Bulletin d'abonnement aux publications de LUTTE OUVRIERE

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : prix 90 F.
pour une période de six mois : prix 50 F.

LUTTE DE CLASSE
pour une période de un an : prix 50 F.
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)

CEUX DU TECHNIQUE
pour une période de un an : prix 10 F.
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière**).

Ci-joint la somme totale de : francs .....

NOM : .....
.....
PRENOM : .....
.....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL : .....
.....

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles.

EDITORIAL

Les syndicats prétendent qu'ils défendront les travailleurs même face à un gouvernement de gauche.

Comment les croire alors qu'ils ne proposent rien aujourd'hui

MAIRE et Séguy viennent d'effectuer tour à tour leur rentrée de septembre ; le premier en s'adressant à une assemblée de militants CFDT à Strasbourg, le second lors du meeting des militants CGT de la région parisienne.

Face à la dégradation de la situation de la classe ouvrière, face à l'accroissement continu du chômage, face à la stagnation voire le recul du niveau de vie même de ceux qui ont un emploi, il aurait été indispensable que les grandes centrales syndicales proposent un plan de lutte clair, sur des objectifs répondant aux problèmes de l'heure. Il n'y avait rien de tel, ni dans l'intervention de Maire, ni dans l'intervention de Séguy.

Oh, sans doute, ni l'un, ni l'autre n'ont manqué de donner de la voix contre les méfaits du régime. Maire a lancé un appel au développement de l'action revendicative, Séguy a annoncé qu'il n'y aura pas de répit pour le patronat et le gouvernement d'ici les élections.

Mais ce n'est pas des envolées oratoires que la situation exige. La virulence des mots ne peut pas cacher le vide des propositions. Aucune action d'ensemble n'est proposée à la classe ouvrière. Pas même ces journées nationales — de toute façon insuffisantes, il est vrai, car toujours sans lendemain — par lesquelles les centrales syndicales marquaient certaines années la rentrée sociale. Quatre mois après, on attend qu'il soit simplement donné suite à la journée nationale du 24 mai....

Aucun objectif de lutte n'est fixé sur les problèmes qui touchent tous les travailleurs sans exception : comment empêcher les patrons de licencier, comment les contraindre à embaucher afin de résorber le chômage, comment garantir le pouvoir d'achat des salaires contre la hausse incessante des prix.

A en juger par les propos tenus, les dirigeants syndicaux semblent préoccupés à se définir — quand ce ce n'est pas à se démarquer — par rapport aux organisations politiques de la gauche.

C'est évident pour Maire qui a renvoyé explicitement dos à dos le Parti Communiste et le Parti Socialiste, et qui reprochait à ce dernier sa modération, et le caractère timoré de ses propositions. Mais d'une autre manière, Séguy a repris un langage semblable, en insistant sur le fait que la victoire électorale de la gauche n'est pas un but en soi, et que les travailleurs auront à cœur que leurs revendications soient satisfaites.

Mais comment croire que c'est le souci de défendre en toutes circonstances les intérêts vitaux des travailleurs qui a conduit à toutes ces déclarations ? Comment croire que l'intransigeance des organisations syndicales face à un éventuel gouvernement de la gauche ne serait pas seulement verbale, alors qu'elle reste verbale face au gouvernement Barre ?

Car les propositions de la CGT et de la CFDT ne sont pas plus précises pour le futur qu'elles ne le sont pour le présent.

Maire et Séguy ont-ils affirmé qu'il est vital pour les travailleurs d'interdire tout licenciement et de répartir le travail entre tous, sans diminution des salaires, afin de résorber le chômage, et que les organisations syndicales ne transigeront en aucun cas là-dessus, quelque soit le gouvernement ? Ont-ils pris l'engagement d'imposer l'augmentation automatique et immédiate des salaires dès que les prix augmentent, autrement dit l'échelle mobile des salaires ? Ont-ils indiqué les voies et les moyens d'y parvenir ? Non !

Sans doute la CFDT, comme la CGT, annonce qu'il sera nécessaire de porter le SMIC à 2 400 F en mars 1978, alors que Mitterrand a le front de considérer même cette revendication comme démagogique. Mais c'est à peu près tout — et la CFDT s'empresse d'ailleurs d'ajouter que c'est une revendication susceptible d'être négociée.

En réalité, les déclarations de Maire et de Séguy indiquent non pas une méfiance par rapport à l'attitude des partis de gauche face aux revendications essentielles des travailleurs, mais une sorte de division du travail. Alors que le Parti Socialiste renonce dès à présent à prendre en considération même les revendications les plus élémentaires de la classe ouvrière afin de montrer à la bourgeoisie qu'il est un parti de gouvernement responsable ; alors que le Parti Communiste se contente de mener une polémique stérile contre le Parti Socialiste refusant d'aborder les revendications essentielles des travailleurs ; la CGT et la CFDT, elles, cherchent à rassurer la classe ouvrière en lui faisant croire que ses revendications seront quand même prises en compte.

Mais, dans ce concert à quatre voix où domine tantôt la discorde entre le Parti Communiste et le Parti Socialiste, tantôt la différence de ton entre partis de gauche et organisations syndicales, aucun des protagonistes ne fait entendre sa voix pour que les intérêts directs, vitaux, des travailleurs soient défendus. Cela, il faut que les travailleurs le sachent.

Arlette LAGUILLER

" L'Humanité " voudrait convaincre les travailleurs que la polémique PC-PS les concerne

Avec la publication lundi 5 septembre d'un numéro de *l'Humanité* largement diffusé pour ses deux pages faisant le point sur l'Union de la gauche, le Parti Communiste a prétendu ouvrir les dossiers des négociateurs communistes.

Dans son éditorial, Marchais affirme apporter la clarté sur les raisons d'une polémique qui déchire l'Union de la gauche. Mais si ce numéro spécial clarifie quelque chose, c'est uniquement que cette polémique ne concerne pas les intérêts vitaux des travailleurs.

Sur l'ensemble, un seul article mentionne les revendications des travailleurs. Sur quoi portent donc les divergences du PCF par rapport au PS ? Le SMIC à 2 200 F tout de suite, la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes, le relèvement des allocations familiales de 50 %, les fournitures scolaires gratuites pour la rentrée de 1978 et « *l'augmentation annuelle du pouvoir d'achat des salaires de 4 % en moyenne pour les salariés gagnant moins de 8 800 F par mois* » et c'est tout.

L'essentiel de ces « propositions sociales » concerne donc les rémunérations, mais à part les chiffres précis du SMIC, le Parti Communiste ne prend pas de position. En particulier, est-ce que l'augmentation de 4 % annoncée serait unique dans l'année ? Est-ce une augmentation de la masse salariale (« en moyenne ») ou de tous les salaires ? Si le PCF se battait vraiment pour que les travailleurs aient un salaire garanti contre l'inflation, il n'aurait pas besoin de longs discours. Il lui suffisait de déclarer qu'il serait intransigeant sur une échelle mobile de tous les salaires, appliquée chaque mois sous le contrôle des travailleurs. Mais il s'en garde bien ! Comme il se garde aussi de la moindre proposition visant à supprimer le chômage qui touche pourtant un nombre croissant de travailleurs.

Le PCF est explicite sur la « *défense nationale efficace et indépendante* » et la nécessité d'une bombe atomique.

Pas sur les revendications qui concernent directement les travailleurs.

Ce qui préoccupe le PCF en réalité c'est, comme le regrettait Colpin au meeting parisien des Jeunesses Communistes, que Mitterrand « *n'ait jamais déclaré qu'il s'engageait formellement à gouverner avec les communistes en cas de victoire de la gauche en mars prochain* ».

Toute la campagne actuelle du Parti Communiste vise à le faire apparaître comme plus revendicatif que le Parti Socialiste, sans pour autant s'engager précisément sur les problèmes importants, de façon à pouvoir conserver un bon score électoral, seul gage pour obtenir une place dans un éventuel futur gouvernement de la gauche. Et dans toute cette querelle à grand spectacle, ce ne sont pas les intérêts des travailleurs qui sont en jeu.

Stéphane LAROCHE

LUTTE OUVRIERE A 4 F

Dès notre prochain numéro, le prix de Lutte Ouvrière sera porté à 4 francs. C'est depuis octobre 1975 que notre journal se vend à 3 francs et nous sommes maintenant contraints de l'augmenter.

Nos lecteurs, nous en sommes persuadés, comprendrons sans peine cette nécessité, due à la hausse importante, cette année encore, aussi bien des prix de l'impression, de ceux des droits photographiques, que ceux du papier ou des coûts de distribution par les NMPP.

Cette contribution supplémentaire que nous demandons à nos lecteurs nous est dons indispensable pour que vive Lutte Ouvrière et que soient diffusées le plus largement possible les idées révolutionnaires qui nous défendons, ce qui est particulièrement important dans la période actuelle.

Alors, merci, ami lecteur.

Janine Alexandre-Debray, la future ex-sénateur giscardienne, par sa grève de la faim tire elle-même le bilan des réformes de Giscard en faveur de l'égalité de la femme.

Faut-il pleurer, ou bien rire...

Mme Janine Alexandre-Debray, sénateur PR de Paris, fait la grève de la faim depuis dix jours (à l'heure où nous écrivons), après que M. Pierre Taittinger lui a été préféré par son parti comme candidat pour la seule place dont dispose le PR sur la liste de la majorité de Paris pour les prochaines élections sénatoriales. Son mari a déclaré qu'elle estime qu'il était **« non seulement équitable, mais de bonne politique de prendre une femme sur la liste majoritaire sénatoriale parisienne... L'union des partis de la majorité est un leurre, dès lors que sont exclus de cette union les 54 % qui constituent la population féminine française ».**

Il y aurait de quoi en rire : voir un membre de la majorité faire la grève de la faim parce qu'on lui a sucré sa part de gâteau, ce n'est pas quotidien.

Ce n'est pourtant pas si drôle que cela. Il ne s'agit pas bien sûr de la plaindre. Elle a choisi son camp et, si elle se trouve mal à l'aise dans le panier de crabes de la majorité, elle ne peut s'en prendre qu'à elle-même.

Mais derrière l'aspect risible de toutes les combines et manigances du PR et aussi les motifs plus ou moins avouables de l'action engagée par Mme Debray, il reste qu'une femme du parti qui gouverne ne voyait d'autre solution que la grève de la faim pour se faire prendre au sérieux par ses amis politiques de la majorité et leur faire entendre qu'il est anormal qu'ils ne présentent aucune femme sur la liste parisienne pour les prochaines élections sénatoriales.

Voilà trois ans maintenant que Giscard prétend mener toute une politique en faveur des femmes. Eh bien, c'est une femme de son propre parti, le PR, qui en tire ainsi le bilan.

C.B.

UN TRAVAILLEUR ASSASSINÉ, VICTIME D'UNE "BAVURE" POLICIÈRE

Il est désormais rare qu'une semaine passe sans qu'il se découvre ce que la police appelle une « bavure ». Cette semaine encore, malheureusement, il y en a encore une, à Canet-Rocheville, près de Cannes. Les explications de la police sont encore plus invraisemblables que d'habitude.

Un travailleur portugais a été trouvé mort, abattu d'une balle qui, entrée par le dos, s'est logée dans le foie, après avoir été interpellé par un policier dont l'arme a tiré accidentellement. Voilà en gros à quoi se ramène la version officielle. Au pire, de la part de la victime, il y aurait eu fuite devant le policier qui était venu enquêter.

Mais là, la victime n'avait pas commis un crime. Elle ne menaçait pas le policier.

A force de voir accumuler les « bavures » par les policiers, de voir les autorités les couvrir ou les excuser, il est évident que, quoi qu'ils en disent, les responsables de la police et derrière eux ceux de l'Etat s'accomodent très bien du comportement inadmissible d'un nombre de policiers trop important pour ne pas être significatif de ce qu'est vraiment la police.

A.R.

Idiots mais pas morts

La presse s'est récemment fait l'écho des démêlés survenus entre le dessinateur humoriste Wolinski et le journal dans lequel il dessine depuis plus de dix ans, *Charlie-Hebdo*.

Ces derniers reprochent à Wolinski d'avoir accepté depuis plusieurs mois de collaborer avec le Parti Communiste en dessinant dans *l'Humanité*.

Cavanna et les autres rédacteurs de *Charlie-Hebdo* sont *« déprimés », « écœurés »* de voir l'ex-gauchiste Wolinski se compromettre de la sorte.

Et Wolinski de se justifier en expliquant qu'ayant toujours été de gauche, il n'a pas viré de bord mais simplement cessé de se *« cantonner dans un gauchisme confortable »*.

Il faut dire que Wolinski a quelques raisons de rappeler à ses collaborateurs de *Charlie-Hebdo* qu'ils ont eux-mêmes entonné les trompettes de l'Union de la gauche et soutenu Mitterrand lors des élections présidentielles. Alors, que reprochent-ils aujourd'hui à Wolinski ? Serait-ce de choisir ouvertement le PC plutôt que le PS, et le soutien à Marchais plutôt que celui à Mitterrand ?

Et l'on voit mal en quoi Wolinski trahirait ses lecteurs de *Charlie-Hebdo* en dessinant aujourd'hui dans *l'Humanité*.

Bien sûr, Wolinski en 1968 était anti-PCF et l'on se souvient de ses dessins illustrant le PCF poussant à la reprise pour un plat de lentilles et se refusant à lutter pour un réel changement de société. Aujourd'hui ce virage ne semble pas le gêner outre mesure.

Mais ses *« amis de vingt ans »* qui filent le train à Mitterrand et donc au PS (même s'ils ne se prononcent pas ouvertement pour ce parti) sont-ils fondés à en être si écœurés ?

Michèle DUCHENE

Chevènement fourbit ses armes

Dans une interview au *Quotidien de Paris*, Jean-Pierre Chevènement, dirigeant du PS et de sa tendance de gauche, le CERES, a déclaré, après un plaidoyer en faveur d'une bonne utilisation du potentiel nucléaire de la France : *« La perspective d'une prochaine arrivée de la gauche aux responsabilités gouvernementales implique absolument l'abandon des vieilles facilités et de la vieille tradition d'irresponsabiité et de désintérêt de la gauche pour la chose militaire. La jonction de la tradition atlantique et d'un économisme mal compris est, de ce point de vue, inquiétante ».*

On savait que les socialistes, dès qu'ils flairent le maroquin, savent montrer le plus grand respect et le plus grand intérêt pour les valeurs sacrées de la bourgeoisie, qu'il s'agisse de la banque ou de l'armée. Ni les industriels qui font leurs choux gras de la bombinette, ni les traîneurs de sabre qui jouent avec, n'ont de quoi être inquiets. Par contre les contribuables, qui paieront, et les futures générations de bidasses, qui subiront les gueules de vaches du gouvernement de gauche (les mêmes qu'avant d'ailleurs), peuvent se tenir sur leurs gardes : c'est Chevènement qui le leur dit. Celui qu'on nous présentait comme le chef de file de l'aile gauche du Parti Socialiste a fini de jouer au contestataire, il fourbit son grand sabre de bois.

André ROUSSEL

Servan-Schreiber-la-gaffe

C'est jeudi soir, du haut du perron de l'hôtel Matignon, à la sortie d'une entrevue avec Barre, que JJSS a annoncé aux journalistes présents la constitution d'un front électoral dans la majorité sans Chirac, c'est-à-dire que les partis de la majorité s'entendaient pour présenter partout un candidat commun contre celui de Chirac.

Et il profitait même de l'effet de surprise ainsi provoqué pour faire un petit discours où il expliquait en substance que la majorité, à son avis, ne devrait pas mener campagne non seulement contre le Programme commun, mais carrément pour l'austérité ; car il ne fallait pas se leurrer, l'avenir ne promettait pas d'être rose.

JJSS, non content de semer la zizanie dans les rangs de la majorité, alors qu'elle n'a pas besoin de lui pour cela, tente de singer Chirac et de le doubler sur la droite.. Evidemment, aussi bien les services de Matignon que Soisson ou Stasi se sont immédiatement désolidarisés des prises de position du personnage. La majorité avait jusque-là son contingent de politiciens ennuyeux et pontifiants, Barre le premier, mais JJSS se confirme décidément comme son bouffon.

Le PCF et la laïcité : adieu veaux, vaches, cochons

A Cherbourg, la majorité socialiste de la nouvelle communauté urbaine a supprimé la subvention versée jusqu'à maintenant aux deux écoles catholiques de la ville. Il s'agit là d'une initiative locale avec laquelle la direction du PS ne semble pas d'accord. Mais les élus du PCF ont refusé de voter cette mesure. Dans les faits, ils ont donc refusé de s'opposer à l'école confessionnelle, renonçant ainsi à une nouvelle partie de leur programme des années passées, celle concernant la lutte pour la laïcité.

Avec le ralliement à la bombinette bien de chez nous, il a commencé à se défaire d'une première partie très concrète de ses perspectives, puisque depuis vingt ans il promettait la fin de la bombe atomique française. Et voilà que, mis en mesure de mettre en application ses revendications laïques qui sont encore plus anciennes, il n'a rien de plus pressé que de prendre le parti des calotins.

Et les dirigeants du PCF voudraient nous faire croire que tout le cinéma qu'ils font en ce moment n'a d'autre but que de rester fermes sur le programme !

JEAN ROSTAND : un intellectuel d'un autre âge

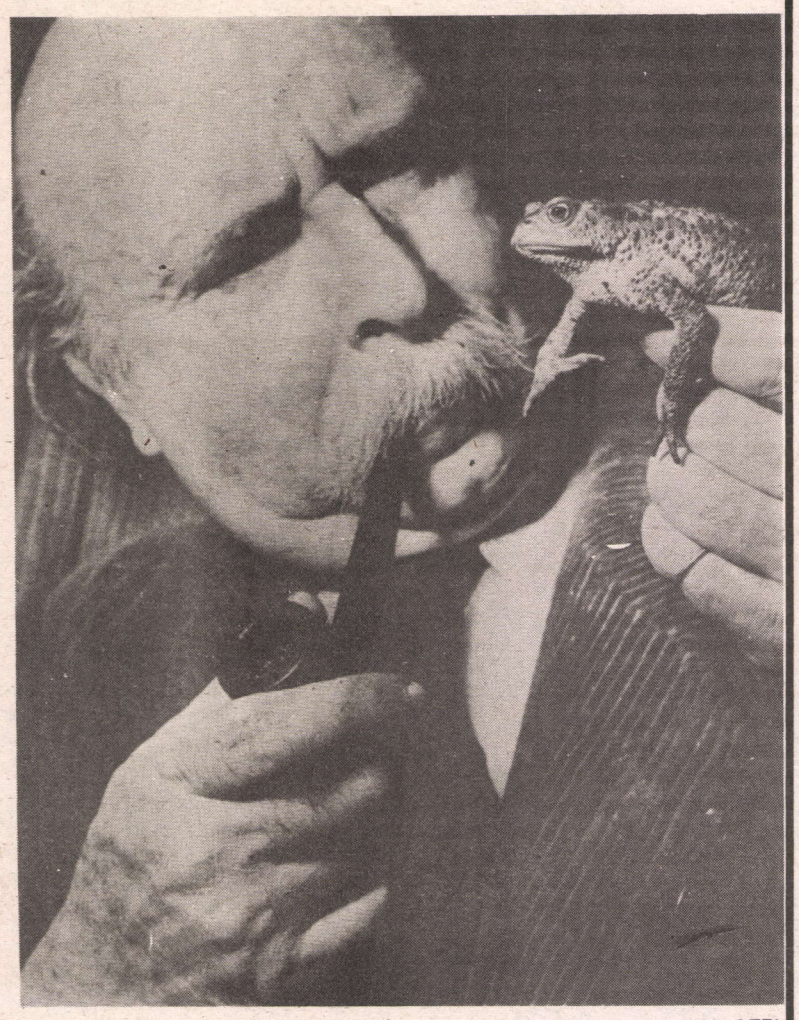

(Ph. AFP)

Jean Rostand, qui est mort le 3 septembre à l'hôpital de Saint-Cloud, était sans doute le plus connu des biologistes français, et, aux yeux de beaucoup, le symbole même du « savant ». Non seulement parce qu'il en cultivait volontiers l'aspect traditionnel, mais aussi parce qu'il avait su toucher un large public par ses dons de vulgarisateur, comme par l'humanité de ses prises de position contre la peine de mort ou l'armement nucléaire.

Il n'est pourtant pas sûr que la postérité retienne grand-chose de son œuvre.

Le biologiste, qui avait choisi de travailler en solitaire, à une époque où la recherche scientifique exige des moyens importants et des équipes nombreuses, s'était condamné de ce fait — et le savait — à des travaux étroitement spécialisés et limités.

Le philosophe, qui avait voulu continuer la tradition des grands intellectuels du XVIII[e] siècle, pour qui la recherche scientifique était inséparable de l'élaboration philosophique, n'a su que reprendre à son compte un rationalisme et un humanisme qui étaient déjà dépassés à l'époque où il est né.

Mais c'est que le type d'homme que voulait incarner Jean Rostand appartient lui-même à une autre époque. Non seulement parce que la complexification et la diversification croissantes des connaissances impose obligatoirement aux chercheurs d'aujourd'hui des spécialisations de plus en plus étroites, mais aussi parce que la bourgeoisie est depuis longtemps devenue incapable de donner naissance à quelque chose de neuf et de créateur dans le domaine philosophique.

De ce point de vue, Jean Rostand n'a pas été capable de franchir les limites que traçaient ses origines de classe. Le fait d'être né parmi les privilégiés de cette société lui permit de choisir la vie qu'il souhaitait, celle du chercheur solitaire et indépendant. Mais sa pensée ne se hissa jamais au-dessus du libéralisme bourgeois — même s'il se proclamait parfois **« sentimentalement socialiste révolutionnaire »**. Et lui qui ne cessa de proclamer la nécessité de débarrasser le monde des guerres et des frontières, ne comprit jamais par quelles voies ce but pourrait être atteint.

Mais s'il est vrai qu'il fallait être né dans un milieu aisé pour pouvoir choisir le mode de vie qu'adopta Jean Rostand, il incarna un type d'intellectuel devenu rare à une époque où la société bourgeoise produit infiniment plus d'hommes assoiffés de richesses que d'amoureux des idées, plus d'hommes de lettres prêts à vendre leur plume que d'intellectuels prêts à consacrer leur vie à défendre leurs convictions, et plus de scientifiques prêts à tout pour faire carrière que de chercheurs désireux de mettre l'humanité en garde devant ce que certains peuvent faire du progrès scientifique. Et, quoi qu'il reste demain de l'œuvre de Jean Rostand, il aura été lui, en un mot, un intellectuel estimable... ce qui n'est pas si fréquent.

François DUBURG

Montefibre - Saint-Nabord :

Le gouvernement à la pointe de l'hypocrisie

Pour empêcher le patron de Montefibre à Saint-Nabord dans les Vosges de fermer une usine qu'il ne juge plus assez rentable et de licencier les mille employés qui y travaillent, le préfet des Vosges intervient. Le ministre du Travail, Beullac, intervient de son côté pour demander... exiger même, que la direction propose un plan de sauvetage et, puisque ces pressions ne suffisent pas pour fléchir la direction, M. Barre en personne intervient et fait donner son ministre des Affaires étrangères qui convoque l'ambassadeur d'Italie.

Puisqu'il s'agit d'une entreprise dépendant d'une société italienne, le gouvernement se livre à une gesticulation démagogique en jouant sur la fibre nationale et en tentant de se faire passer pour un vertueux défenseur de l'emploi des travailleurs. Pour se déclarer ensuite impuissant puisque, n'est-ce pas, que peut-on donc contre des patrons d'au-delà les frontières ? Est-ce que le gouvernement intervient contre Boussac par exemple, patron bien français, qui annonce, lui aussi, des fermetures d'usines avec licenciements dans les Vosges ? Il faut croire que le gouvernement français n'a pas encore trouvé quel ambassadeur convoquer... Quand les patrons comme ceux de la sidérurgie lorraine licencient, ce n'est pas des menaces qu'ils reçoivent, mais des subventions considérables.

Alors, que les travailleurs ne se laissent pas abuser par la petite comédie nationaliste qu'on leur joue et dans laquelle les organisations de gauche emboîtent allègrement le pas gouvernemental pour dénoncer le capitalisme étranger... pour ne pas dénoncer le capitalisme.

Le gouvernement peut se livrer à l'occasion à une démagogie nationaliste, mais il n'interdira pas aux patrons de licencier, parce qu'il est à leur service. La guerre que le patron de Montefibre, tout comme Boussac, livre à ses ouvriers n'est pas une guerre nationale mais une guerre de classes, la guerre des patrons et des gouvernements à leur service, pour faire payer aux travailleurs les frais de la crise.

Il faut que les travailleurs le sachent, comme il faut qu'ils sachent qu'ils ont, eux, la force non seulement d'interdire les licenciements, mais même de réorganiser l'économie de telle sorte que quelques patrons ne puissent pas disposer du sort de milliers de travailleurs.

Irène BROSSARD

Les pharmacies parisiennes :

La loi du profit

Pendant 4 heures, dans la nuit du dimanche 4 septembre au lundi 5, un médecin parisien a cherché une pharmacie ouverte dans Paris : en vain. Pour les deux millions d'habitants de la capitale il n'y a pas, sur le millier de pharmacies parisiennes, une seule pharmacie ouverte entre 2 heures et 6 heures du matin. Et cela parce que le service de nuit n'est pas assez rentable, nous dit-on. La dernière qui assurait ce service nocturne a cessé de le faire à la fin du mois d'août.

Aussi ahurissant que cela paraisse, les pouvoirs publics (en l'occurrence le préfet, dont c'est la tâche de faire assurer ce tour de garde à Paris, comme il fonctionne déjà en province), semblaient découvrir ce problème.

C'est énorme. En pleine capitale, alors que les médicaments ne manquent pas, ni les pharmacies, ni les pharmaciens, n'importe qui peut tomber malade et risque sa vie, faute d'avoir pu se procurer le médicament nécessaire. Cela parce qu'il n'est pas rentable pour les pharmaciens de tenir leurs boutiques ouvertes jour et nuit et parce que les pouvoirs publics, dont ce serait pourtant la tâche s'ils étaient comme ils le prétendent au service de la population, se moquent de leur faire assurer ce service pourtant élémentaire.

Dans une société dominée par le marché capitaliste, les médicaments sont d'abord une marchandise, et l'Ordre des pharmaciens, qui justifie la surprotection dont bénéficie cette corporation par l'importance de son rôle dans la sauvegarde de la santé des gens, n'est finalement que le représentant d'une caste de commerçants plus privilégiés que d'autres, mais dont l'impératif premier est le profit... au détriment de la santé des gens s'il le faut. Et les pouvoirs publics n'y peuvent rien !

André ROUSSEL

Manifestation contre les expulsions dans le Marais

Sept cents à huit cents personnes ont manifesté mardi 6 septembre à l'appel de l'Intercomité du Marais aux cris de **« Pour les mal-logés, les chômeurs, les travailleurs, ouverture des logements vides »**.

Elles entendaient ainsi protester contre l'expulsion le 28 août par les policiers de six familles qui occupaient des logements vides.

La manifestation était soutenue par l'UD-CFDT et l'UL-CFDT des 1[er], 2[e], 3[e] et 4[e] arrondissements, la LCR, l'OCT, les CCA, ainsi que le PC et le PS, qui avaient même délégué des conseillers municipaux.

Les manifestants ont affirmé leur volonté de ne pas céder aux pressions de la Ville de Paris qui veut faire partir tous les habitants du Marais pour rénover et réserver ce quartier aux riches. Ils dénonçaient les multiples pressions et brutalités policières qui visent à les faire partir vers les HLM de banlieue.

Un tract diffusé par l'Intercomité rapportait le témoignage d'une mère expulsée le 28 août : **« J'ai tenté de faire un biberon entre deux flics qui gardaient la cuisine. Pendant 2 heures et demie, ils m'ont pratiquement séquestrée, empêchant tout contact avec les habitants. Ils ont menacé de me retirer les enfants. Une femme assistante de police était là, prête à récupérer les enfants à la moindre défaillance. A mon fils de 3 ans, elle disait : « Regarde ce qu'elle fait ta mère, elle est méchante » et comme ça tout le long de l'expulsion »**.

D'après un membre de l'Intercomité, les familles auraient obtenu l'assurance de la mairie d'être relogées dans le quartier. C'est un premier recul devant la mobilisation des habitants du quartier.

Laurence VINON.

Les habitants du Marais n'acceptent pas d'être jetés à la rue pour assurer les profits des spéculateurs.

THAILANDE : Le procès d'une dictature

Dix-huit étudiants de l'université de Thammasat, en Thaïlande, passent devant un tribunal militaire. Ils risquent leur vie, dans ce pays où sévit un régime de dictature militaire sanguinaire.

Le pouvoir militaire en place est issu d'un coup d'Etat qui, comme celui de Pinochet, fut particulièrement répressif et meurtrier. Rien qu'à l'université de Thammasat dont sont originaires les accusés d'aujourd'hui, l'armée avait sauvagement massacré plusieurs centaines d'étudiants.

Depuis un an, la répression a continué. Et on ne compte plus le nombre d'opposants arrêtés qui ont disparu, sans doute exécutés dans les prisons mêmes.

Le procès en cours est le premier procès public. Il s'agit pour les militaires d'accréditer la thèse du complot communiste, qui servait à justifier le coup d'Etat du 6 octobre dernier.

Accusés d'activité communiste, de trahison, de meurtre, d'incitation à l'émeute, les inculpés ont tous crié leur innocence et dénoncé le procès destiné à donner une apparence légale à leur assassinat. Un millier de leurs camarades n'a pas craint de braver les forces de police — celles-là mêmes qui s'étaient illustrées par leur sauvagerie lors de l'assaut de l'université de Thammasat — en venant acclamer les dix-huit emprisonnés.

Le procès doit durer plusieurs mois. Il doit être l'occasion de protester contre le régime dictatorial qui sévit en Thaïlande. Et ce d'autant plus que la grande presse, pourtant si diserte à propos du Cambodge voisin, se fait bien plus discrète sur les atrocités en Thaïlande.

Alain MARQUET

Lors du coup d'Etat militaire d'octobre 1976 : policiers thaïlandais et militants d'extrême-droite menant la chasse aux étudiants contestataires.

FRIOUL

Le scandale n'éclabousse pas tous les responsables !

En mai 1976 en Italie, le tremblement de terre du Frioul avait fait un millier de morts, détruit toute la région et jeté dans la misère des milliers de familles.

Les secours aux sinistrés et la reconstruction de la région ont donné lieu à des tripatouillages scandaleux des fonds publics au détriment de la population. Le secrétaire du commissaire du gouvernement chargé de la reconstruction du Frioul démissionne. Le maire démocrate-chrétien de Maiano est arrêté et l'ancien maire démocrate-chrétien de Resiutta ainsi que son fils sont également incarcérés.

Ces maires et responsables politiques sont accusés d'avoir spéculé sur les fonds destinés aux sinistrés, d'avoir touché des pots de vin. Et c'est ignoble en effet. Mais les entreprises qui ont profité de la situation, celles qui ont livré les maisons préfabriquées dans un état lamentable, inhabitables, celles qui ont tenté de donner de la nourriture avariée aux sinistrés ne sont-elles pas au moins aussi ignobles ? Mais si les maires corrompus sont arrêtés, personne par contre ne menace de prison les capitalistes qui ont réalisé des bénéfices exceptionnels sur cette affaire !

Il faut croire que ce qui est reproché aux maires, c'est de ne pas être propriétaires, de ne pas avoir de patente et de justification légale pour commettre leurs forfaitures.

Car en régime capitaliste, c'est la propriété qui donne le droit de voler son prochain et cela s'appelle le bénéfice.

Marie-Claude SOLAC.

Frioul après le tremblement de terre : après les dévastations, les exactions des capitalistes.

RDA

Les expulsions de contestataires continuent

Depuis que, en novembre 1976, le chanteur Wolf Biermann a été privé de la citoyenneté est-allemande et ainsi empêché de rentrer après une tournée à l'Ouest, la répression contre les intellectuels contestataires n'a pas cessé, frappant d'entrée tous ceux qui s'élevaient contre l'expulsion de Biermann, comme le professeur Havemann, un physicien.

Nombre d'opposants au régime sont ainsi assignés à résidence, surveillés en permanence par la police, interdits de publication, parfois licenciés. Depuis novembre, trente d'entre eux ont quitté la RDA, soit qu'il leur a été « suggéré » de partir, soit qu'ils ont été tout bonnement expu'sés.

C'est le cas d'un groupe d'opposants de la ville d'Iéna, qui vient d'être expulsé après avoir fait de la prison pour s'être solidarisé avec Biermann.

Les dirigeants de la RDA, s'ils avaient en 1961 construit le « mur » pour endiguer l'hémorragie d'intellectuels qui quittaient le pays, préfèrent maintenant expu'ser ceux qui dénoncent leur dictature et l'absence de libertés, pour les faire taire.

Ce qui est en effet pour eux le plus important, c'est de tenter d'éteindre tout foyer de contestation qui risquerait à plus ou moins long terme de contaminer la classe ouvrière allemande au nom de laquelle i's prétendent gouverner.

Viviane LAFONT

L'opéra de Pékin et le cinéma de Tirana

La visite de Tito à Pékin a fourni une nouvelle occasion à l'Albanie de se démarquer publiquement de la Chine. Depuis deux mois que le différend Tirana-Pékin a été porté au grand jour, les politiciens, les journalistes se penchent gravement sur les arguments des uns et des autres et tentent d'en déduire comment évoluera cette crise survenue, nous dit-on, en pleine lune de miel entre la Chine et l'Albanie.

La Chine renvoie-t-elle dos à dos USA et Union Soviétique pour mieux s'en prendre à cette dernière, comme le reproche Tirana ? Bien sûr, mais on peut s'étonner que l'Albanie ait mis tant de temps à « découvrir » ce qui est une constante de la politique chinoise depuis p'usieurs années.

En fait, les raisons « idéologiques » invoquées ici n'éclairent rien du tout. Au contraire, elles ne sont qu'un paravent commode destiné à masquer, derrière un verbiage soi-disant anti-impérialiste, l'opposition de deux Etats, d'intérêts nationaux divergents, qui n'avaient été rapprochés que de façon circonstancielle et fortuite, voici quinze-vingt ans.

Tout petit pays de l'Europe du sud-est, l'Albanie cherche depuis longtemps à s'affirmer comme un Etat indépendant. Et toute son histoire récente est ce'le d'une longue série d'amitiés diplomatiques tapageuses suivies de ruptures non moins fracassantes avec les amis et alliés d'hier devenus trop étouffants. Ainsi, pendant la Deuxième Guerre mondiale, la résistance albanaise a cherché aide et protection contre les troupes italiennes et allemandes auprès des partisans de Tito. Sous la protection de la Yougoslavie, l'Albanie s'alignait systématiquement sur son grand voisin dans l'immédiat après-guerre. Jusqu'au jour où la rupture Staline-Tito permit à Tirana de s'appuyer sur l'URSS pour prendre ses distances par rapport à l'encombrant protecteur yougoslave, en dénonçant bruyamment le régime de Tito comme celui de « fascistes criminels ». Dix ans plus tard, lors du schisme Moscou - Pékin, l'Albanie changea encore d'allié pour choisir, encore une fois, ce'ui des deux protagonistes qui se trouvait le plus éloigné de ses frontières. Aujourd'hui, malgré la distance, l'allié chinois est devenu gênant, semble-t-il, pour Tirana qui a pris l'initiative de rompre.

Est-ce parce que l'amorce d'un rapprochement sino-yougoslave inquiétait l'Albanie ? Est-ce parce que la Chine demandait pour son « amitié » des contreparties que l'Albanie ne peut pas accepter ? Ce qui est certain, c'est que ce ne sont pas les désaccords idéologiques, mais des oppositions d'intérêts qui ont conduit au refroidissement actuel.

Pierre LAFITTE

L'ARRESTATION D'ALI BHUTTO : LES RISQUES DU METIER

L'ancien Premier ministre pakistanais Ali Bhutto a été arrêté. L'ex-chef du gouvernement, renversé le 5 juillet dernier par un coup d'Etat militaire, est accusé aujourd'hui de différentes malversations et doit répondre d'un meurtre.

Dans un pays où la corruption est si importante qu'elle en est un rouage essentiel du gouvernement, les militaires n'auront sans doute pas de mal à démontrer le bien-fondé de leur accusation, comme ils pourraient le faire pour tout le personne' politique et... militaire.

Malgré tout, ce n'est certainement pas les véritables motifs qui ont poussé l'armée à faire arrêter A. Bhutto. Ce dernier, élevé dans le sérail de l'armée pakistanaise, a toujours bénéficié de son soutien. Il a même été installé au gouvernement par ses bons soins pour lui servir, face à la population, de caution civile.

En fait, son arrestation tendrait p'utôt à prouver que l'armée considère qu'Ali Bhutto est un homme usé et qu'il ne peut plus servir de couverture démocratique aux militaires.

Mais il est difficile de savoir aujourd'hui s'il va être ménagé ou s'il risque vraiment d'être éliminé... malgré le soutien qu'il a toujours reçu des militaires. La situation actuelle du Pakistan peut très bien exiger qu'il soit sacrifié — auquel cas, les militaires n'hésiteront probablement pas.

I.B.

ESPAGNE

Quelle autonomie pour la Catalogne ?

Rassemblement à l'occasion de la fête nationale catalane l'an dernier. La Catalogne a désormais une autonomie octroyée par Suarez, mais qui ne résoud aucun des problèmes des travailleurs.

Les Catalans ne fêteront pas leur autonomie retrouvée le 11 septembre, jour de la fête nationale catalane, comme il avait pu en être question. Mais un accord aurait été conclu entre le gouvernement espagnol et l'ex-président de la Généralité (le gouvernement autonome de Catalogne de 1931 à 1939), Tarradellas, sur le rétablissement de l'autonomie de cette région.

Pour Tarradellas, ce retour au premier plan de la vie politique espagnole est quasiment inespéré. Jusqu'en juin dernier, son titre de président de la Généralité en exil ne représentait pas grand-chose. Et le parti dont il est le leader, l'Esquerra Republicana, s'il joua un rôle de premier plan avant la guerre civile, n'a obtenu que de très médiocres résultats — avec un seul député pour toute la Catalogne — aux élections de juin dernier.

Mais la reconnaissance de fait de Tarradellas par Juan Carlos et Suarez n'est pas un geste gratuit.

Fidèle à sa politique de réformes par en haut, Suarez, en entamant par-dessus la tête des parlementaires catalans des négociations directes avec Tarradellas, espère bien réduire la gauche catalane (socialistes et communistes), qui avait remporté un très net succès lors des élections de juin dernier, à un rôle de second plan dans la future Généralité. En mettant le libéral bourgeois Tarradellas à la tête de celle-ci, c'est à son propre courant politique que le chef du gouvernement espagnol prépare une place sans rapport avec son influence électorale.

Ce que sera le statut de la Catalogne, le très proche avenir nous le dira. Mais une chose est sûre : c'est que, par ce jeu, le gouvernement central de Madrid (on s'en douterait), en flattant les aspirations nationales des Catalans, ne lâchera rien d'essentiel pour les travailleurs. Que leur importe en effet que ce soient leurs propres bourgeois catalans ou des hauts fonctionnaires catalans qui prennent en main une partie de la gestion des affaires en matière de travaux publics, de santé ou de justice ? Quels avantages les travailleurs catalans tireront-ils du contrôle, par leurs propres parlementaires, des ressources financières de leur région, comme ces derniers le réclament ? Ils auront à supporter la même exploitation, ils continueront à servir des intérêts qui, même catalans, ne seront pas les leurs, mais bien ceux de la bourgeoisie.

Mais il ne faut pas compter sur les forces de gauche pour démystifier le futur gouvernement de la Généralité. Les partis de la gauche réformiste font la grimace devant la manœuvre de Suarez, dont ils ne peuvent être que les victimes. Mais ils peuvent difficilement rejeter Tarradellas, dont ils n'ont jamais mis en cause la représentativité avant les élections. Le Parti du Travail maoïste, en juin dernier, avait même fait liste commune avec l'Esquerra Republicana. Avec plus ou moins de réserves, Tarradellas est donc accepté par toutes les forces politiques qui comptent en Catalogne.

Les communistes du Parti Socialiste Unifié de Catalogne, dont le poids est important dans la région, parlent bien d'imposer certaines conditions à ce retour, comme par exemple l'obligation pour Tarradellas de démissionner dès que l'autonomie serait acquise, afin de céder la place à un homme plus représentatif du courant majoritaire de gauche qui s'est dégagé lors des élections de juin. La gauche s'inquiète sur le contenu des accords Suarez-Tarradellas. Mais toute son opposition à la manœuvre de Suarez se borne à des manifestations de mauvaise humeur. La gauche discute pour savoir quelle place le gouvernement est prêt à lui faire dans le cadre de l'autonomie. Mais personne dans ses rangs (ni malheureusement dans ceux de l'extrême-gauche) ne dénonce la vraie manœuvre de Suarez : celle qui consiste à essayer de dévoyer les revendications des travailleurs catalans sur le terrain du nationalisme. Personne ne proclame que le nationalisme est un piège pour les travailleurs. Car sur ce plan-là, l'autonomie que réclamaient socialistes et communistes n'avait pas un contenu fondamentalement différent de celle que Suarez est en train de mettre sur pied en accord avec Tarradellas. Et l'alignement de fait, malgré ses réticences, de la gauche catalane derrière celui-ci n'est jamais que le reflet du soutien de fait des partis réformistes espagnols à Suarez.

Anne GARBE

OGADEN

NATIONALISME ET GRANDES PUISSANCES CONTRE LES PEUPLES

La guerre continue dans l'Ogaden, ou Somalie occidentale, cette région de l'Ethiopie revendiquée par la Somalie qui s'appuie sur un Front de libération de la Somalie occidentale.

Ces affrontements meurtriers dans cette région d'Afrique sont un point de friction entre les grandes puissances, entre l'URSS et les USA, et s'accompagnent de renversements d'alliance spectaculaires. Mais si aujourd'hui des hommes meurent en Ogaden, c'est parce qu'il y a des dizaines d'années les puissances colonialistes ont divisé pour régner et ont créé une situation explosive. La France, l'Italie, l'Angleterre s'étaient partagé cette région du monde et avaient découpé la Somalie en tronçons. Elles avaient dressé les ethnies et les peuples les uns contre les autres, joué les Afars contre les Somaliens, les Somaliens contre les Ethiopiens...

Les grandes puissances ont joué sans aucun scrupule avec la vie des peuples. Mais la politique nationaliste des dirigeants ne permet pas aux peuples de ces pays de sortir de la situation où l'impérialisme les avait conduits. Sous leur phraséologie prétendument socialiste, leur nationalisme exacerbé, dressant les peuples les uns contre les autres, perpétue les divisions semées par l'impérialisme. Pour les dirigeants éthiopiens et somaliens, le nationalisme est avant tout un moyen de gouverner en essayant de souder toute la population à leur régime, dans la haine du voisin.

Mais en perpétuant ces divisions, en dressant un mur de haine entre leurs peuples, les dirigeants nationalistes ne font qu'empirer la situation et maintiennent les peuples africains dans une impasse sanglante.

Jacques LENOIR

QUÉBEC

A nationalisme, nationalisme et demi

Le gouvernement de la province du Québec, au Canada, vient d'adopter une loi qui n'a pas fini de faire parler d'elle... dans plusieurs langues.

En tant que minoritaires dans le Canada anglophone, les Québécois francophones ont tenu à faire respecter leurs droits et en particulier celui d'utiliser une langue différente de celle de l'Etat fédéral. Cette revendication faisait partie du programme des partisans de l'indépendance du Québec qui sont aujourd'hui à la tête du gouvernement de cette province. Mais ceux-ci, une fois au pouvoir, s'apprêtent à imposer dans tout le Québec l'usage du français comme langue officielle exclusive. Cela soulève d'ores et déjà de vives protestations, non seulement des anglophones résidant au Québec, mais aussi des esquimaux du nord qui veulent conserver soit l'anglais, soit leur dialecte. Pour appuyer leur revendication, les esquimaux menacent de faire sécession et de revendiquer leur indépendance.

Comme quoi, lorsque l'on cherche à résoudre des problèmes d'une minorité nationale par les moyens nationalistes, on crée d'autres problèmes, quand on ne substitue pas une oppression nationale à une autre.

C'est à la classe ouvrière de relever bien haut le drapeau de l'internationalisme prolétarien car seule la fédération d'Etats ouvriers peut assurer à tous les opprimés la fin de leur oppression, le respect de leurs particularités, de leurs libertés, y compris nationales, et l'épanouissement dans le cadre d'une coopération fraternelle.

S.L.

Le chômage aux Etats-Unis

Le département du Travail aux Etats-Unis a publié dernièrement un certain nombre de chiffres sur le chômage.

Dans le pays le plus riche du monde, dans ce pays qui impose sa loi économique sur l'ensemble de la planète, le taux de chômage est aussi un des taux les plus élevé, 6,9 %, juste après le Canada, qui aurait un taux de chômage de 8 %.

Les inégalités sociales donnent un véritable sens à l'anonymat de ces chiffres. Car bien entendu ce sont les catégories les plus déshéritées qui se trouvent touchées. Et d'après les propres dires du département américain, le chômage de la population noire âgée de 16 à 21 ans a atteint le niveau sans précédent de 34,8 pour cent en juillet, soit 4 % de plus qu'en juin !

Et ces chiffres, qui sont probablement bien en-dessous de la réalité car ils ne représentent que les chômeurs recensés, ne rendent pas compte de l'état d'assistance dans lequel le puissant capitalisme américain maintient en permanence à la limite de la survie une importante partie de son sous-prolétariat, constitué pour l'essentiel par les Noirs et les autres minorités raciales...

I.B.

GRANDE-BRETAGNE

Gouvernement travailliste et bureaucratie syndicale face aux revendications ouvrières

Le congrès des syndicats britanniques (TUC) qui se tient à Blackpool cette semaine a essentiellement à se prononcer sur la politique du gouvernement en matière de salaires. En effet, après avoir réussi à imposer aux syndicats deux années de suite « un contrat social » qui limitait à six livres par semaine (un peu plus de 50 F) les augmentations de salaires la première année et à 4,5 % la deuxième année, le gouvernement veut faire accepter une troisième année de restrictions limitant à 10 % les augmentations que les syndicats réclameront entre le 1er août 1977 et le 1er août 1978. Le gouvernement veut également imposer « la règle des 12 mois » qui interdit aux travailleurs de revendiquer, dans les 12 mois qui suivent une augmentation de salaire, une nouvelle augmentation.

Les travailleurs sont de moins en moins prêts à accepter ces restrictions, d'autant plus que, malgré les promesses gouvernementales, les prix ont continué, eux, à grimper bien plus vite que les salaires : environ 30 % en deux ans. Et le chômage n'a pas cessé d'augmenter non plus. Les statistiques publiées ces jours-ci sont éloquentes puisqu'il y a maintenant 1.635.950 chômeurs, près de 150.000 de plus qu'il y a un an, ce qui représente 6,9 % de la population active.

Et c'est à un mécontentement croissant que le gouvernement et la bureaucratie syndicale elle-même ont à faire face.

Tout au long de ces dernières semaines, dans nombre d'entreprises grandes ou petites, les travailleurs se prononcent sur les revendications qu'ils sont décidés d'obtenir et la plupart de ces revendications vont bien au-delà des règles établies par le gouvernement. Les travailleurs cherchent à rétablir leur pouvoir d'achat de 1974, d'avant le blocage des salaires. Les dockers, par exemple, ont décidé de réclamer 20 % d'augmentation. Les employés de la radio et la télévision nationale, la BBC, ont élu un comité de grève chargé de préparer une **« lutte sérieuse et peut-être de longue haleine »** pour environ 30 pour cent d'augmentation. Les syndicats des employés municipaux réclament 30 % d'augmentation. Les 20.000 ouvriers à l'usine Longbridge de Leyland à Birmingham réclament 31 livres d'augmentation, soit environ 47 pour cent. Ceux de Cowley sont en train de discuter une revendication de 33,6 livres pour tous par semaine et une échelle mobile d'une livre à chaque fois que les prix augmentent de 1 %. Ceux des usines Jaguar de Coventry sont partis en grève pour 20 livres d'augmentation.

Parallèlement, la méfiance grandit à l'égard des bureaucrates syndicaux. Dans de nombreuses entreprises une grève de 24 heures a été décidée à la fois pour protester contre la politique du gouvernement et pour permettre à des délégations de se rendre à Blackpool, afin de faire pression sur les dirigeants syndicaux. Certains se sont fait huer et ont été pris à partie par les manifestants à l'entrée du congrès parce qu'ils ont défendu la politique gouvernementale. Il y a néanmoins de fortes chances pour que le TUC accepte cette fois encore d'endosser la politique du gouvernement travailliste.

En effet alors que, la plupart des syndicats importants ayant pris position, le vote en faveur du gouvernement semblait pour le moins incertain, le président de l'UAEW, Hugh Scanlon, a décidé, au grand scandale du reste de sa délégation avec qui il a carrément refusé de discuter, qu'il voterait au nom de ses 1 million 200.000 syndiqués en faveur du gouvernement, emportant ainsi l'adhésion du TUC.

Il est évidemment important pour le gouvernement d'obtenir le soutien de la bureaucratie syndicale, qui fera tout pour obliger les travailleurs à respecter les engagements qu'elle aura pris en leur nom. D'ailleurs, le Premier ministre, James Callaghan, s'est adressé en ce sens lui-même au congrès à la veille du débat sur la politique salariale, pour appeler les syndicats à s'engager conjointement au gouvernement sur une route « longue et dure ».

Mais même si le TUC accepte les restrictions réclamées par le gouvernement — comme il semble probable qu'il le fasse à l'heure où nous écrivons — il est bien probable qu'il aura du mal à faire accepter cette politique aux travailleurs. Le syndicat des mineurs a d'ores et déjà dit qu'il ne tiendrait pas compte de la décision du TUC si celui-ci acceptait la politique gouvernementale. Les dockers de leur côté se préparent à se mettre en grève sur leurs revendications. Et le mécontentement est tel parmi les catégories les plus diverses de travailleurs qu'il n'est pas dit que la bureaucratie syndicale parviendra à endiguer la colère des travailleurs.

Dominique CHABLIS.

Le Premier ministre travailliste Callaghan. (Norma)

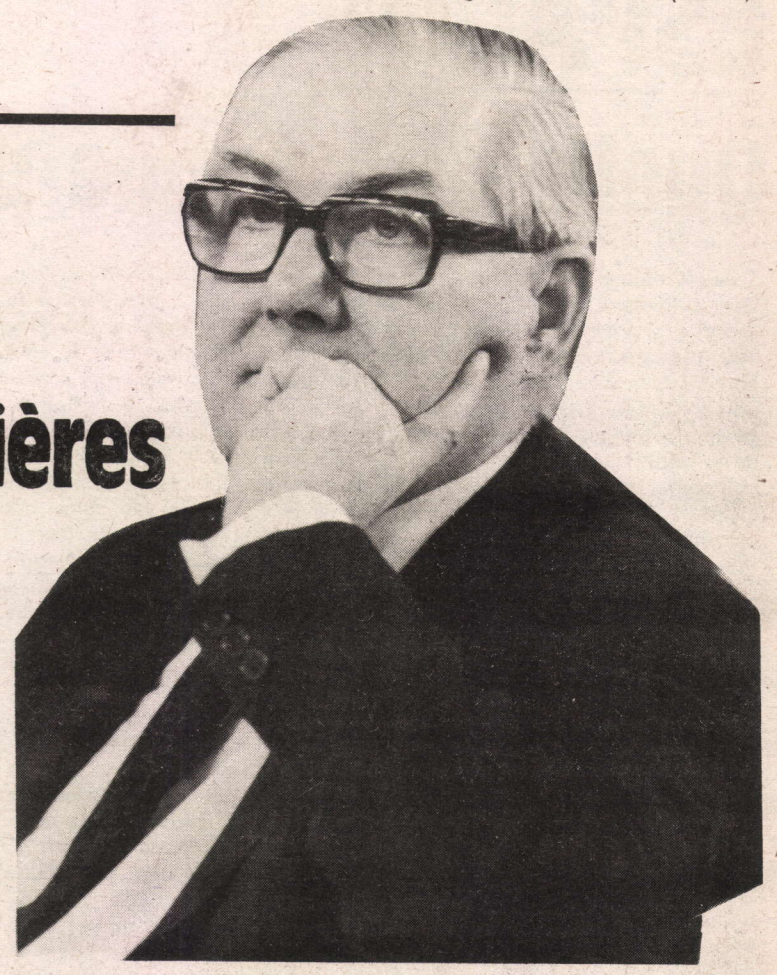

Les travailleurs des chantiers navals de la Clyde en grève contre la menace de fermeture de leur entreprise. Un conflit qui marqua ces dernières années. Maintenant c'est l'ensemble de la classe ouvrière anglaise qui est touchée par la crise.

Affaire Lance : à la recherche d'un capitalisme intègre

Décidément, les journalistes américains font du zèle. On parle déjà d'un nouveau Watergate. Après l'affaire Nixon, une nouvelle affaire défraye la chronique américaine.

L'excellent ami du vertueux et incorruptible président Carter, M. Lance, aurait, du temps où il était directeur de plusieurs banques, pratiqué divers tripatouillages et émis pas mal de chèques sans provision pour faire survivre toute sa petite famille et financer ses activités politiques. Grâce à l'ami Carter, M. Lance est actuellement directeur du Budget à la Maison-Blanche... c'est un expert !

On se demande bien ce que veulent les journalistes américains à toujours ainsi chercher (et trouver) des poux dans la tête de leurs gouvernants. Il y a de quoi décourager les meilleures volontés !

Les affaires de la bourgeoisie sentent tellement mauvais qu'on imagine difficilement aujourd'hui quelqu'un de propre pour accepter de les gérer.

Jérôme LUTHIER

La grève des contrôleurs aériens

Le gouvernement travailliste a décidé de faire de la grève des assistants du contrôle aérien, qui affecte l'ensemble des aéroports britanniques depuis plusieurs semaines, la première grande épreuve de force qui engage le troisième volet de sa politique salariale. C'est en effet sous prétexte que les revendications des assistants dépassent la limite des 10 % maximum d'augmentations qu'il est prêt à autoriser, que le gouvernement a choisi l'intransigeance. En fait, les assistants du contrôle réclament la simple mise en application d'un accord signé en 1975, après trois ans de discussions, sur une revendication posée en 1972. L'accord signé en 1975 prévoyait le reclassement des assistants entraînant des augmentations allant jusqu'à 17 pour cent pour certains d'entre eux. A l'époque, l'accord n'a pas été appliqué parce que le gouvernement travailliste venait juste de faire accepter aux syndicats une politique de blocage des salaires et que les augmentations prévues par l'accord dépassaient souvent celles qui étaient autorisées par le gouvernement. Deux ans après, le gouvernement, qui tente de reconduire pour la troisième année sa politique de contrôle des salaires, refuse toujours l'application de l'accord et tient à faire preuve de fermeté.

Les assistants du contrôle estiment avoir suffisamment patienté et ils ont commencé leur lutte en refusant d'utiliser le grand ordinateur de Drayton. Cela a considérablement perturbé le trafic aérien. Des vols ont dû être annulés, des retards considérables ont eu lieu et les aéroports ont été transformés en immenses salles d'attente où les voyageurs installaient leur campement dans l'attente d'un hypothétique départ.

L'intransigeance du gouvernement les a amenés à voter la grève totale à partir du 25 août à minuit, pour les quatre jours couvrant le long week-end de Bank Holiday, au cours duquel 1 million de vacanciers prennent habituellement l'avion. Avec l'aide des contrôleurs aériens qui ont fait fonctionner l'ordinateur en l'absence des assistants, les pouvoirs publics ont réussi à assurer une bonne partie des vols des vacanciers.

Mardi, au retour de leur grève totale, les assistants se sont vus menacés de mise à pied s'ils refusaient d'accomplir la totalité de leur tâche. Et, de fait, les premières mises à pied ont immédiatement déclenché la grève totale des 850 assistants.

Bien que le syndicat des contrôleurs aériens prétende soutenir la grève des assistants, les contrôleurs acceptent de faire leur maximum pour assurer le fonctionnement des aéroports. Environ la moitié des vols peuvent avoir lieu, mais nombreux sont les voyageurs qui choisissent un autre mode de locomotion ou annulent un voyage incertain, et les compagnies aériennes se plaignent de ce que leurs avions soient à moitié vides. Cela coûte à l'heure actuelle 1,5 million de livres par jour à la British Airways. Mais le gouvernement, pour des raisons politiques, ne veut pas céder. Les assistants du contrôle tiennent bon pour l'instant. Mais il est certain que les appareils syndicaux ne mettent pas tout leur poids dans la balance pour leur permettre de remporter un conflit dans lequel le gouvernement a décidé, lui, de mettre tout son poids.

D.C.

LA LAICITE : COMBAT D'HIER OU D'AUJOURD'HUI

DOSSIER

l'école laïque

Les temps de "la laïque"

Il est loin, le temps où un Gambetta, digne représentant de la bourgeoisie, s'exclamait : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi » !

« Ce que M. Jules Ferry souhaite, c'est forcer, sous peine de réprimande, d'amende et de prison, une mère de famille à confier sa fille à Louise Michel ». *C'est en ces termes qu'un journal catholique,* l'Univers, *partait en guerre contre les projets d'école laïque. Et* l'Univers *ajoutait que :* « l'instruction rend l'homme plus hypocrite, plus habile, plus dangereux, parfois même plus méchant ».

Un autre journal du même bord, le Gaulois, *écrivait en novembre 1880 :* « Des lycées de jeunes filles ? Pourquoi pas des casernes de jeunes filles ? (...) A part quelques bachelières, quelques doctoresses et quelques sages-femmes, la jeune fille française, élevée dans la protection vigilante de la famille, avait été avec soin préservée de l'éducation garçonnière et des brutalités de la science. Elle grandissait dans une poétique ignorance des mystères des choses. (...) On va supprimer la jeune fille ».

Dans de nombreuses régions, en particulier dans l'Ouest de la France, l'instituteur apparut comme l'ennemi de la religion, même s'il n'affichait pas de penchant pour la libre pensée. Ce fut le temps des villages coupés en deux, où les élèves du curé et ceux de l'école laïque, qu'ils surnommaient les « pouilleux », se lançaient dans de grandes bagarres à la sortie des classes. Le temps où le curé tonnait, en chaire, contre les manuels impies qui racontaient que Jeanne d'Arc avait « cru » entendre des voix. Où les républicains essayaient, par l'ampleur du défilé du 14 juillet, de concurrencer la procession de Pâques.

Des générations de maîtres consacraient alors la période précédant la rentrée des classes à « faire la tournée », comme on disait, c'est-à-dire à aller de ferme en ferme afin de convaincre les familles d'envoyer leurs enfants à l'école publique. La concurrence était acharnée, chaque enfant était une bataille, chaque nouvel élève une victoire.

C'est de haute lutte que maîtres et maîtresses se sont imposés face aux curés. Animés par les idéaux de la Révolution de 1789, imbus de leur esprit républicain, ils entendaient combattre les préjugés et les superstitions, exalter le progrès et la science dans tous les domaines (celui de l'hygiène notamment). Et ce n'est bien sûr pas un hasard si la division entre laïcs et cléricaux recoupait la division entre « rouges » et « blancs » sur le plan politique, pauvres et riches sur le plan social.

Forgée sous la IIIe République, à l'heure d'une bourgeoisie française conquérante, qui identifiait son ascension au progrès de la société en général, l'idéologie laïque a été pendant longtemps portée par les gouvernements qui se sont succédé, par les Radicaux-Socialistes en particulier, du « petit père Combes » à Edouard Herriot, célèbres pour leur anticléricalisme. C'est dire à quel point les valeurs qu'elle a transmises sont marquées par la nature et les besoins de la classe dominante. L'école de Jules Ferry, c'est celle du parfait citoyen, respectueux jusqu'à la caricature de la légalité républicaine, conscient des vertus du travail, de la famille et de la discipline, zélé dans la défense de son pays. Parfois de manière hypocrite, le corps enseignant s'est aligné sur le colonialisme français : c'est aux bienfaits de la civilisation, du progrès, qu'il convenait de gagner, par les armes si nécessaire, les populations ignorantes de l'Annam, du Tonkin ou de l'Afrique noire. Il ne s'agissait plus de les catéchiser à la manière des missionnaires et des prêtres, mais de leur apporter les lumières de l'instruction... pour leur bien.

Le système scolaire et la nature de l'enseignement qui y est donné ne peuvent bien entendu pas s'abstraire de la nature de la classe au pouvoir dans une société donnée.

La laïcité, qui a permis de faire reculer réellement l'obscurantisme clérical, qui a apporté à des générations de travailleurs et de paysans un minimum de connaissances et de culture, a connu sa grande époque en un temps où cela servait les intérêts généraux de la bourgeoisie française.

De nos jours, les dirigeants politiques de la France n'ont plus ce problème. Et c'est bien plutôt aux forces réactionnaires dans la société, y compris sur le plan de l'enseignement, que les gouvernements de droite font des concessions. La tradition de la laïcité militante n'a pas disparu parmi les instituteurs, ruraux surtout, dont des générations se sont formées dans « l'action laïque ». Mais elle a dépéri, non seulement à mesure que l'influence de l'Eglise traditionnelle diminuait dans le pays, mais surtout parce que les partis qui en furent le support, Parti Radical, Parti Socialiste et plus tard Parti Communiste, l'ont rejetée, dépouillée au point d'être aujourd'hui tout prêts à la renier. Et si quelque chose les freine un peu dans cette voie, ce n'est certes pas l'attachement à des principes qu'ils ont défendus pendant des années, mais bien la seule crainte de risquer de perdre, du côté des militants laïques, les quelques voix qu'ils recherchent du côté de la droite cléricale.

Un congrès d'instituteurs en 1926.

Offensives de la droite, reculades de la gauche

Comment manifester son **« attachement profond à la laïcité »** tout en gardant résolument **« la main tendue aux catholiques »** afin de ne perdre de voix ni d'un côté ni de l'autre, voilà le dilemme devant lequel se trouve placée la gauche.

Après les municipales, une délégation de l'UNAPEL (Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre), réunie à Lille, se découvrait soudain, sur le plan scolaire, certaines « convergences » avec le Parti Socialiste : une manière de ne pas fermer la porte à toute négociation avec les partis qui seront peut-être demain au pouvoir.

Mais si les tenants de l'école confessionnelle envisagent de discuter avec le Parti Communiste et le Parti Socialiste de la possibilité d'une coopération plus grande entre leurs établissements et l'Etat, il n'est pas question pour eux, au moins dans l'immédiat, d'entériner le passage du Programme commun qui prévoit la nationalisation des établissements privés. Au contraire même, l'UNAPEL a pris l'offensive et exige des partis de gauche des garanties sur le sort des établissements privés et confessionnels.

C'est ce but que poursuivait une secrétaire de l'enseignement catholique lançant une véritable mise en demeure au PS et au PC, à Lille : **« La prochaine réactualisation du Programme commun permettra de voir clair dans les intentions des partis de gauche à l'égard de l'enseignement catholique ».**

Précisant sa pensée, elle réclamait **« un changement de fond du texte du Programme commun sur ce point ».**

Dès lors, PS et PC se trouvaient dans une situation délicate : décevoir une partie de leur électorat traditionnel, laïc, voire même anticlérical (syndicats d'enseignants, fédération Cornec, Comité national d'action laïque), en cédant à ces exigences ou, au contraire, heurter une fraction des électeurs catholiques.

Situation d'autant plus délicate que la polémique s'est installée sur la place publique, grâce à la campagne orchestrée par les partis de droite, au printemps dernier.

En soulignant certaines déclarations de Me Cornec sur le bon vieux thème de l'école laïque, en exploitant l'initiative de la nouvelle municipalité socialiste de Saint-Herblain, qui a supprimé les crédits alloués aux écoles privées — conformément d'ailleurs aux engagements pris pendant la campagne électorale —, ces partis tentent eux aussi de ramener au bercail les voix chrétiennes qui peuvent s'égarer sur les candidats de la gauche mécréante.

Mais l'école privée ne se contente pas de vœux pieux et l'un de ses buts était — outre le fait de faire abjurer une partie de son programme à la gauche — d'obtenir de l'actuelle majorité parlementaire un maximum d'avantages légaux immédiats pour asseoir au mieux sa situation et rendre ainsi plus difficile une éventuelle nationalisation par la gauche. Satisfaction — au moins sur l'essentiel — lui a été donnée le 29 juin dernier par le vote de la loi Guermeur.

Dès lors, mis en cause par l'Eglise et les tenants de l'école libre, harcelés par la droite qui les accuse de vouloir collectiviser l'enseignement, les partis de gauche n'avaient plus qu'une issue : ne pas rejeter leur programme de nationalisation de l'enseignement privé pour ne pas mécontenter un électeur laïque, mais en renvoyer l'application aux calendes grecques, pour ne pas non plus risquer de perdre une voix catholique.

Notre prochain dossier :

L'Amérique latine et l'impérialisme US

DOSSIER
l'école laïque

UN SIECLE DE «GUERRE SCOLAIRE»

IIIe République :

La création de l'école publique

La création de l'école publique laïque est liée, au début de la IIIe République, à un homme : Jules Ferry.

C'est le développement du capitalisme et la nécessité de donner un minimum d'instruction aux jeunes des milieux populaires, ne serait-ce que leur apprendre à lire et à écrire, qui ont rendu nécessaire cette réforme à la bourgeoisie.

Pour cela, il fallait rendre l'école obligatoire. Pour la rendre obligatoire, il fallait la rendre gratuite. Une école obligatoire et gratuite, seul l'Etat pouvait la réaliser. Ce qui revenait à remettre en cause le quasi-monopole dont jouissait jusque-là l'Eglise en matière d'éducation.

Il y a avait une autre raison, pour les fondateurs de la IIIe République, de s'attaquer au monopole de l'Eglise. C'est que celle-ci soutenait les monarchistes, auxquels elle était très liée. Créer une école publique, c'était donc battre en brèche le pouvoir des curés, mais aussi, au travers d'eux, l'influence des royalistes et des milieux les plus réactionnaires de la société. Aussi, dans l'esprit des fondateurs, l'école publique devait être un pilier de la République bourgeoise. Ce combat pour la laïcité ne concerna pas le seul domaine de l'enseignement. L'œuvre de laïcisation a conduit par exemple à l'abolition du caractère confessionnel des cimetières, à la laïcisation des hôpitaux, à l'enlèvement des crucifix dans les prétoires et surtout à la loi de 1884 autorisant le divorce.

Tout cela ne s'est pas fait du jour au lendemain. Dans le domaine de l'enseignement, c'est en 1881 que l'école devient gratuite et obligatoire. En 1884, une autre loi prévoit de remplacer progressivement les enseignants religieux par des enseignants laïques. Pour former ces derniers, des écoles normales d'instituteurs sont créées dans les départements. Puis au début du siècle, avec la venue au gouvernement des radicaux, la lutte contre l'Eglise s'intensifie. Les congrégations religieuses sont exclues de l'enseignement, partiellement d'abord, puis totalement en 1905.

L'Eglise mena une rude bataille, une véritable guerre scolaire contre « l'école sans dieu », « l'école contre dieu », « l'école du diable ». Et si l'instituteur allait devenir un des personnages typiques de la IIIe République, le troisième notable de chaque village après le maire et le curé, il fut d'abord le principal ennemi de ce dernier.

La IIIe République ne changea pas grand-chose au reste de l'enseignement, en-dehors du primaire. Le secondaire resta réservé à une infime minorité issue de la grande bourgeoisie ; le nombre de bacheliers ne dépassera pas 6.000 à 7.000 par an jusqu'en 1890. Certes, l'on créa aussi quelques lycées et collèges pour les jeunes filles. Mais pour tous les autres, pour les enfants des classes populaires, l'ambition ne pouvait aller au-delà du certificat d'études.

Les premiers dirigeants politiques de la IIIe République. Jules Ferry est le troisième en partant de la droite.

En fait, cette éducation se réduisait au minimum utile à la bourgeoisie : apprendre à lire, à écrire et à calculer. Et aussi apprendre à respecter les lois et les valeurs de la société bourgeoise, en particulier le patriotisme. Le livre de lecture qui forma des générations avait pour titre Le tour de France par deux enfants et pour sous-titre Devoir et Patrie.

IVe République :

La voie ouverte aux subventions

A son avènement après la « Libération », la IVe République hérita des institutions scolaires mises en place par Pétain.

Ces institutions, le gouvernement de Vichy les avaient faites conformes aux vœux de sa clientèle réactionnaire et cléricale. Les « devoirs envers Dieu et envers la civilisation chrétienne » avaient été rétablis au programme des écoles primaires et surtout, en novembre 1941, 400 millions de francs avaient été alloués aux « écoles libres ».

A la Libération, en juillet 1945, les subventions furent supprimées, mais la question de l'aide aux écoles libres n'en continua pas moins d'animer les débats parlementaires de la IVe République et contribua à ouvrir bien des crises ministérielles. Toute une fraction de la bourgeoisie, restée attachée à l'Eglise et aux écoles libres, mena un combat virulent pour l'obtention de subventions. Elle obtint partiellement satisfaction avec l'adoption, en septembre 1951, des lois Marie et Barangé.

C'est toute une campagne que menèrent alors les organisations catholiques ainsi que les partis de droite et d'extrême-droite pour la défense de l'enseignement libre. En 1950, de la propagande fut faite dans l'Ouest, région traditionnellement attachée au catholicisme, pour inciter la population à refuser de payer l'impôt, puisqu'il servait à subventionner l'école publique ! Et surtout, lors des élections de juin 1951, Edouard Lizop et son Secrétariat d'études pour la liberté de l'enseignement, menèrent campagne auprès des candidats, leur faisant signer l'engagement d'adhérer, s'ils étaient élus, à une association parlementaire pour la liberté de l'enseignement. Cela marcha si bien que 315 députés se retrouvèrent dans cette association. La partie était gagnée et, dès septembre 1951, les lois Marie et Barangé mettaient à la disposition de tout chef de famille une allocation trimestrielle de 1 000 F de l'époque par enfant, versée directement soit à l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre, si l'enfant allait dans une école privée, soit à la caisse départementale, s'il allait à l'école publique.

Ainsi la IVe République, en subventionnant, bien qu'encore indirectement, l'enseignement privé, ouvrait la voie aux subventions directes dont la Ve République s'est chargée.

Ve République :

De multiples secteurs à l'enseignement privé

Après ces première brèches, la loi Debré (1959) a poursuivi et amplifié l'aide systématique au privé. Ce texte ouvrait la possibilité aux écoles privées de passer deux types de contrats avec l'Etat :

— Le contrat simple, dans lequel l'Etat paye les salaires et les charges sociales des enseignants, qui cependant demeurent les employés de chaque école. C'est la formule qui a été adoptée par 90 % des écoles primaires catholiques, qui peuvent en outre percevoir des subventions municipales. Le chef d'établissement nomme les enseignants et peut les licencier.

— Dans le contrat d'association, non seulement l'Etat assure la charge salariale des enseignants, mais il couvre aussi les frais de fonctionnement des établissements privés sous forme d'un « forfait d'externat » versé en fonction du nombre d'élèves. Par contre, la nomination des enseignants est assurée par le recteur d'Académie. 94 % des établissements secondaires catholiques ont choisi la solution du contrat d'association.

En outre, avec la loi de juin 1971, l'accès à ces contrats, donc à ces subventions, est encore facilité : délai d'ouverture d'une école réduit à deux ans, possibilité de dérogation d'horaires, etc.

Enfin, tout récemment, la majorité vient, avec l'opposition toute platonique de la gauche, de faire l'offrande de la loi Guermeur à l'école confessionnelle. Depuis fin juin 1977, les crédits à l'enseignement privé sont augmentés et la formation des maîtres est prise en charge par l'Etat, tandis que la nomination et les pouvoirs disciplinaires que l'Etat conservait dans le contrat d'association sont remis entre les mains des chefs d'établissements privés. La seule contrepartie que l'Etat ait exigée, et ce n'est certes pas négligeable du point de vue des enseignants, est l'attribution des mêmes avantages sociaux aux maîtres du privé qu'à ceux du public. Par exemple, les professeurs du privé bénéficieront désormais de la retraite à 60 ans comme dans le public, au lieu de 65 ans comme jusqu'à présent.

Ainsi, en une trentaine d'années, de loi Barangé en loi Debré et de loi Marie en loi Guermeur, l'Etat subventionne toujours davantage l'enseignement confessionnel, en puisant généreusement dans les fonds publics et en laissant se dégrader toujours plus le service public que devrait être l'Education nationale.

LES RAISONS DE LA PERSISTANCE DE L'ECOLE PRIVEE

La triste situation de l'enseignement public :

meilleur argument publicitaire pour l'école privée

La relative stabilité de l'enseignement privé tient à diverses raisons. Dans certaines régions — rurales ou semi-rurales, de l'Ouest en particulier — l'emprise traditionnelle de l'Eglise reste importante. Parfois, l'école privée est même la seule ou la plus accessible : en Bretagne ou en Vendée par exemple, dans certaines localités, les partis de droite, ces prétendus « défenseurs de la liberté » et du « pluralisme », s'opposent à la construction d'écoles publiques.

Dans ces régions, l'école privée se porte bien, et pour cause. Mais le plus souvent, même lorsqu'une école publique existe à proximité, bien des parents continuent à envoyer leurs enfants dans les établissements privés : poids des préjugés religieux parfois, force de l'habitude le plus souvent, mais aussi dans bien des cas désir, pour les parents, de marquer leur appartenance à un certain milieu. Bien sûr, l'école publique n'est plus considérée — comme elle le fut longtemps — par une certaine bourgeoisie comme « l'école des pouilleux ». Mais il n'en demeure pas moins qu'un certain standing impose quelquefois la fréquentation de tel ou tel établissement privé. Les statistiques portant sur la composition sociale du milieu scolaire des écoles privées met en évidence des différences sociales assez nettes : alors que les enfants d'ouvriers constituent 42 pour cent des élèves du public en sixième, ils ne sont que 23 % dans le privé. A l'inverse, tandis que les enfants de patrons ne sont que 8 % dans le public, ils sont 15 % dans le privé.

Mais en définitive, la raison la plus sérieuse à la pérennité de l'école privée est, paradoxalement, l'école publique elle-même et la dégradation constante qu'elle connaît. Les établissements privés ont la réputation de dispenser un enseignement de meilleure qualité, d'être plus « calmes », de connaître moins de « contestation ».

Il est vrai que, depuis de nombreuses années, la qualité de l'enseignement public se détériore et se caractérise par des classes surchargées, des locaux exigus et inadaptés, une absence de matériel en nombre et en qualité suffisants, à quoi s'ajoute un système éducatif archaïque, ennuyeux et inefficace.

Mais contrairement à ce que tendraient à faire croire les campagnes orchestrées par la presse réactionnaire appuyant l'Eglise, les établissements privés, même s'ils disposent parfois de ressources supérieures, n'échappent pas à ce phénomène. Au contraire même, ils ajoutent souvent le culte de l'obscurantisme religieux aux tares de l'enseignement public.

Au point de vue de la qualité de l'enseignement, la réputation du privé, volontairement surfaite, lui permet de tirer parti de l'incapacité de l'Education nationale à fournir à l'ensemble des enfants un enseignement adapté à leurs besoins. Le privé récupère — parce qu'il les reçoit moyennant finances — les élèves posant des problèmes et dont l'Education nationale refuse de se charger en créant les établissements spécialisés nécessaires ou en y consacrant les efforts qu'il faudrait. A commencer par les élèves qui, pour des raisons diverses, échouent dans leurs études, redoublent systématiquement, etc., mais aussi les enfants inadaptés sociaux, mentaux ou physiques.

Ainsi dans l'Académie de Paris — où on ne saurait invoquer le poids des préjugés religieux — l'enseignement privé, dont une bonne part est confessionnelle, représente 33,7 % des effectifs dans le secondaire (contre 19,5 pour cent à l'échelle nationale).

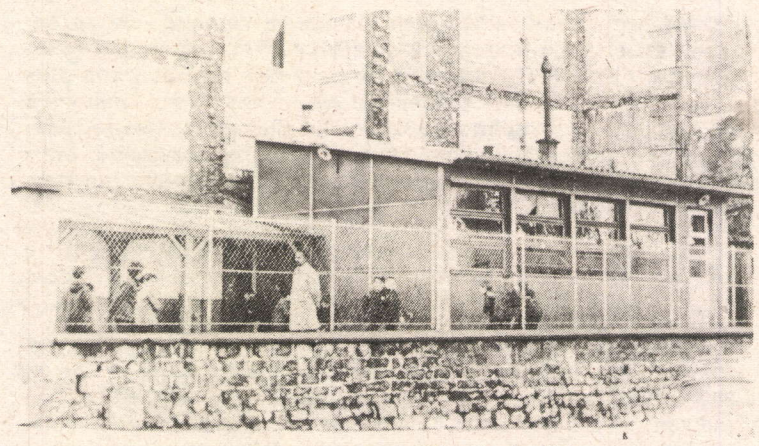

L'école primaire de la Goutte-d'Or (Paris-18e).

Quelques chiffres sur l'école privée

La part de l'école privée dans l'enseignement n'a pas augmenté ces dernières années. Le privé accueillait 18,6 % des élèves en 1958, il n'en accueille plus aujourd'hui que 15,9 %, soit un peu plus de deux millions (sans compter l'enseignement agricole et supérieur).

Le pourcentage du privé est moins fort dans les maternelles (13,5 %) et dans le primaire (13,9 %). Il est plus fort dans le secondaire : 18,5 % dans le premier cycle, 21,6 % dans le deuxième cycle court, 23,4 % dans le deuxième cycle long. Ce dernier est le seul secteur où l'enseignement privé ait progressé plus vite que l'enseignement public depuis dix ans.

93 % des établissements privés sont constitués par des écoles catholiques (98 % dans le primaire, 88 % dans le secondaire).

Pour l'année scolaire 1976-1977, les subventions de l'Etat à l'école privée s'élevaient à près de 6 milliards de francs, soit 10 % du budget de l'Education nationale. La plus grosse part de ces subventions, 4,68 milliards, correspond aux salaires des enseignants concernés.

L'enseignement privé représente 13,9 % de l'ensemble de l'enseignement primaire.

Les écoles d'Alsace-Lorraine sous la coupe de l'enseignement religieux

Un décret gouvernemental concernant le statut scolaire d'Alsace-Lorraine stipule :

« Art. premier : **La durée hebdomadaire de la scolarité dans les écoles élémentaires... comprend obligatoirement une heure d'enseignement religieux.**

Art. 2 : **L'enseignement religieux est assuré normalement par les instituteurs qui se déclarent prêts à le donner ou, à défaut, par les ministres des cultes...**

Art. 3 : **Les parents qui le désirent peuvent faire dispenser leurs enfants de l'enseignement religieux... »**

Ce décret ne date pas du siècle dernier, mais du 3 septembre 1974. Il est l'œuvre du gouvernement Chirac et du très « libéral » Giscard.

Mais comment se fait-il donc que les lois sur la laïcité soient si officiellement bafouées dans ces départements ?

C'est que la France adopta sa législation sur la laïcité à une époque où cette région était partie intégrante de l'empire allemand. Et quand l'impérialisme français annexa l'Alsace-Lorraine en 1918, il maintint en vigueur la législation sur l'enseignement (datant du Concordat de 1801) pour se concilier les divers clergés locaux.

Ce n'est que grâce à la lutte de certains instituteurs et parents d'élèves que cette législation a été ultérieurement assouplie.

Une école " comme il faut " !

L'école confessionnelle demeure pour une frange de la bourgeoisie, surtout provinciale, l'école « comme il faut », comme en témoigne une élève d'un collège privé de Dunkerque :

« Le collège est tenu par des religieux.. Mais bien sûr, tous les élèves ne sont pas croyants et personne ne les oblige à l'être. Simplement, au début de certains cours, faits par des profs qui sont aussi curés, nous sommes obligés de rester quelques secondes debout, les bras croisés, pour prier. Ceux qui ne croient pas ne prient pas, mais ils doivent quand même adopter cette position, par respect, paraît-il, pour ceux qui prient.

Le collège passe pour être l'établissement des « gens comme il faut » à Dunkerque, mais en fait les élèves sont assez mélangés. Il y a ceux qui, comme moi, ont atterri là parce qu'ils avaient eu des difficultés dans le public. Et puis il y a les autres, ceux qui y ont fait toute leur scolarité. Eux, ce sont les enfants de la bourgeoisie dunkerquoise. On trouve pas mal de fils et de filles de gros commerçants, de directeurs d'usines, de cadres, etc. Et d'ailleurs il existe une certaine coupure entre eux et les autres. Ils se retrouvent à l'extérieur, pour faire du cheval, de la voile... »

LAICITE ET SOCIALISME

DOSSIER

l'école laïque

Les révolutionnaires et la laïcité

Dans la guerre scolaire qui oppose les tenants de l'école publique, « laïque et républicaine » aux croisés de l'enseignement confessionnel, les révolutionnaires ne sont pas neutres et ne peuvent que combattre la mainmise de l'Eglise sur l'éducation.

Quels qu'aient été ses efforts durant les dernières années pour se donner un visage plus avenant, pour rénover ses méthodes, l'Eglise n'en demeure pas moins un des pilliers essentiels de la morale et de l'ordre existant. N'est-ce pas elle qui contribue à inculquer l'idée de la nécessité d'une hiérarchie sociale ? N'est-ce pas elle qui justifie l'inégalité en la présentant comme une donnée éternelle ? N'est-ce pas elle qui perpétue l'obscurantisme ?

Il est hors de question pour les révolutionnaires de se solidariser avec une prétendue « liberté de l'enseignement » réclamée par l'Eglise et, partant, il ne peut être question non plus que l'argent des contribuables serve à maintenir l'influence d'une institution moyenâgeuse. Bien sûr, quiconque désire recevoir une instruction religieuse doit en avoir la possibilité, mais sans que cela puisse remplacer l'enseignement public qui doit, lui, rester obligatoire.

Mais notre opposition à l'enseignement confessionnel ne saurait non plus se faire en chantant les louanges de l'école laïque, en entretenant la confusion sur sa nature de classe.

Si les révolutionnaires font leur la revendication d'un enseignement non confessionnel, obligatoire et gratuit, qui fut la revendication la plus positive de la lutte des militants laïcs, ils ne peuvent s'associer pour autant à la propagande nationaliste, à l'idéologie bourgeoise qui durant longtemps et aujourd'hui encore sont distillées par le courant laïc. Car s'il est un idéal dont tous, partisans de l'école laïque ou confessionnelle, se réclament à l'unisson, c'est bien celui de la patrie.

De nos jours, la principale revendication du mouvement laïc concerne la démocratisation de l'enseignement. Mais, l'école n'étant que le reflet de la société dans laquelle elle se trouve, prétendre la démocratiser sans changer la société elle-même relève de l'utopie.

Dans la société bourgeoise, l'école est bien incapable de donner à chacun des chances égales. Elle ne peut gommer les différences de niveaux culturels, de maîtrise du vocabulaire, etc., qui existent entre des enfants d'origine sociale différente et qui font que ceux issus de milieux favorisés ont de plus grandes possibilités de réussir sur le plan scolaire que ceux qui sont originaires des milieux pauvres.

Dans ces conditions, toutes les tentatives vers l'école unique, vers l'égalité des chances, ne sont que des intentions utopiques. Aucun des Etats bourgeois n'a été capable de résoudre ce problème autrement que par des étiquettes éphémères.

Seuls les principaux intéressés pourraient être en mesure d'exercer la pression suffisante pour juger et contrôler si on donne effectivement « toutes ses chances » à tout le monde.

Et ceux-là, ce sont les enfants des travailleurs et les travailleurs eux-mêmes. Il y a plus d'un siècle, Marx dénonçait déjà, en s'adressant aux réformistes de l'époque, le mot d'ordre « d'éducation du peuple, la même pour tous » **comme un mot d'ordre vide de sens, qui dans les faits ne pouvait signifier et ne signifiait qu'un nivellement par le bas et ce, parce que dans la société bourgeoise la diffusion de la culture est réservée à une mince couche de privilégiés.**

Oui, il serait possible que l'institution scolaire prenne des proportions bien plus importantes qu'aujourd'hui et ne se limite plus aux seules tâches d'instruction mais s'étende à l'ensemble des tâches éducatives et sociales. Oui, il serait possible que l'éducation devienne enfin un facteur de transformation humaine, rendant l'homme plus riche, plus maître de lui-même, plus socialisé. Mais une telle tâche, ce n'est pas le mouvement laïc qui pourra la mener à bien, ne serait-ce que parce qu'il entend se maintenir dans le cadre étroit de la société bourgeoise.

. Des chances égales pour tous les enfants ?

Le laïcisme honteux de la gauche

Depuis 1944, les seules mesures tendant à restreindre l'influence de l'enseignement confessionnel ont été prises par un homme que l'on ne saurait taxer d'anticléricalisme : De Gaulle, qui nationalisa les écoles catholiques des Houillères du Nord et supprima les subventions que Pétain avait accordées à l'école privée. Les partis de gauche, eux, se contentant de proclamations ronflantes, qu'ils s'empressent d'oublier dès qu'ils sont au gouvernement.

C'est ainsi que le programme du Front républicain de 1956 prévoyait l'abrogation de la loi Barangé d'aide à l'enseignement privé, mesure dont il ne fut plus le moins du monde question dès que la SFIO fut au pouvoir. En matière de reniement, le Front républicain n'en était pas à cela près.

La V[e] République rejetant les partis de gauche dans l'opposition, ces derniers allaient, face aux nouvelles mesures en faveur de l'école confessionnelle, remettre à l'ordre du jour leurs proclamations en faveur de l'enseignement laïque. Le PCF faisait figurer à son programme aussi bien l'abrogation des lois d'aide à l'enseignement privé que sa nationalisation. Revendication que reprit tout naturellement le Programme commun. Et c'était bien le moins que pouvait proposer le programme de la gauche unie !

Il faut croire que c'était encore trop puisque, aujourd'hui, la gauche n'attend même pas d'être au gouvernement pour mettre de l'eau bénite dans son vin laïque. D'ores et déjà Mitterrand prêche qu'il **« ne nationalisera pas les esprits ».** Et Marchais renchérit : **« Le PC ne coupera jamais les crédits à l'école privée ».**

En 1936, certains disaient que Thorez chanterait l'**Ave Maria** si Moscou le lui demandait. Aujourd'hui, on pourrait ajouter que Marchais et Mitterrand entonneraient le **Veni Creator** pour peu que la bourgeoisie l'exige.

Le point de vue de Me Cornec

On pourra lire ci-dessous une opinion sur la laïcité de M[e] Cornec, président d'honneur de la plus connue et de la plus influente des fédérations de parents d'élèves. Bien que reflétant, à nos yeux, des illusions répandues sur les vertus de la laïcité, elle est significative certainement de l'opinions de nombre de militants laïcs et de l'idéal qui les inspire.

« La laïcité est dans notre Constitution. Mais par un phénomène assez curieux, une grande partie de la gauche française a sur ce problème une espèce de mauvaise conscience, on se demande bien pourquoi. Car quand on reprend l'histoire de la laïcité, on s'aperçoit que ceux qui se sont battus pour la défense des idées laïques et pour leur implantation ont vraiment été ce que l'on peut appeler des hommes de gauche et qu'ils ont eu, en face d'eux, les pires réactionnaires : les cléricaux. L'idée essentielle de la laïcité est de protéger l'homme contre tous les cléricalismes, aussi bien religieux que politiques — je veux dire que le stalinisme ou d'autres systèmes politiques du même genre sont aussi condamnables à nos yeux que le catholicisme pratiqué comme il l'a été pendant des siècles.

La laïcité, telle que nous l'entendons, non seulement ne veut pas pourfendre les croyances religieuses ou telle croyance politique, mais elle affirme au contraire de façon très nette qu'il faut que celui qui a une conscience religieuse ait toutes les possibilités de pratiquer et d'exprimer cette croyance,

Nous disons que la laïcité telle que notre pays la pratique, c'est quelque chose qu'on devrait enseigner au monde. Cela simplifierait sûrement la vie des Irlandais, la vie des Palestiniens et des Israéliens et de toute une série de peuples.

Dans la perspective, qui peut être souhaitée, d'un changement de majorité, les établissements qui, depuis la loi Debré, fonctionnent avec l'argent de l'Etat seront nationalisés. Le Programme commun, qui a repris nos propositions, dit « en règle générale », ce qui laisse une certaine souplesse à la règle. Il subsistera des écoles privées. Mais nous espérons que le service public fonctionnera de telle manière que pratiquement aucun parent ne sera conduit à mettre ses enfants ailleurs.

Cela dit, il est évident que pour nous la laïcité est un combat essentiel. Nous trahirions notre mandat si nous n'étions pas fermes et vigilants. Je pense que nous n'aurons pas à l'être trop et que les partis du Programme commun appliqueront tout naturellement les principes qu'ils se sont engagés à appliquer.

Mais nous aurons la sagesse de ne pas demander que les questions à résoudre le soient par un coup de baguette magique au lendemain des élections. »

DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Une parodie de négociation pour les salaires

Les salaires des travailleurs du secteur public et nationalisé n'ont augmenté que de 4 % depuis le début de l'année alors que, d'après l'indice officiel, les prix ont augmenté de 5,9 % de janvier à juillet.

Du 5 au 7 septembre, le gouvernement a réuni les syndicats de la Fonction publique et il a annoncé, à ceux qui s'étaient rendus à son invitation, son intention d'accorder une augmentation de 2,6 % des salaires des fonctionnaires. Tous les syndicats ne se sont pas rendus à cette parodie de négociation.

La CFDT et la CGT ont refusé d'y aller.

Mais si elles se sont abstenues de cautionner par leur présence cette comédie, elles s'abstiennent aussi d'organiser la riposte.

Depuis que le gouvernement a imposé aux travailleurs sa politique de blocage des salaires, depuis qu'il a supprimé en 1976 la clause qui prévoyait dans la Fonction publique un minimum de progression du pouvoir d'achat, les directions syndicales se sont contentées de réclamer de « véritables négociations ». Aucune riposte d'ensemble, aucune riposte un tant soit peu sérieuse n'a été opposée de la part des syndicats à la volonté de Barre de bloquer les salaires et de refuser toute négociation.

C'est fort de cette passivité que le gouvernement peut se permettre aujourd'hui de bloquer les salaires de la Fonction publique. Et tant que les Maire et les Séguy se contenteront de parler de donner une suite au 24 mai... dans les mois à venir, le gouvernement n'aura pas grande difficulté à tenir fermes ses positions.

S.L.

GOUVERNER C'EST PRÉVOIR

Barre a annoncé le paiement d'un complément à l'allocation de rentrée scolaire, portant celle-ci à 454 F par enfant. Il a même annoncé la date du 1er octobre pour le paiement.

Les fonds nécessaires seront puisés dans les caisses des Allocations familiales. Ce n'est donc qu'une sorte de salaire différé.

Le paiement de l'allocation, sans le complément de 300 F, a déjà été effectué avec les prestations du mois d'août. Il y aura donc des travaux supplémentaires pour nous, employés de la Caisse d'allocations familiales au service Informatique, comme au Fichier ; et ce, alors que le retard chronique dans le traitement des dossiers des allocataires bat tous les records.

Ne serait-il pas plus simple et plus rentable du point de vue de ceux qui touchent des allocations familiales, au lieu de faire un versement exceptionnel de temps en temps, que les allocations soient revalorisées en fonction des hausses du coût de la vie et ce jusqu'à résorption par ce biais de la totalité des excédents de la Caisse ?

Mais le gouvernement préfère sans nul doute faire un petit « cadeau » de temps en temps, de préférence pendant les périodes politiques cruciales, « cadeau » pris sur les cotisations sociales qui n'ont pas été reversées.

Aussi à la CAF, Barre, on en a ras-le-bol. Car cela nous retombe sur le dos, avec un surcroît de travail.

Correspondant LO

Un drôle de pastis

Après l'abandon de la dictature du prolétariat, celui du poing levé et le retournement en matière de force de frappe, le PCF vient d'opérer un nouveau tournant : il délaisse Ricard... au profit du pastis Duval.

Témoin, le dernier tract du Parti Communiste à la Néogravure, qui se termine par cet appel : *« Nous trinquerons avec le pastis Duval »*.

Pas gêné, le PCF, de faire de la publicité pour de l'alcool puisque dans ses tracts contre les licenciements, Ricard ou Duval, l'important c'est de boire français, n'est-ce-pas ?

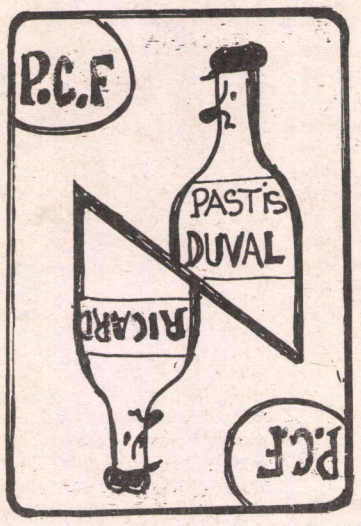

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *Néogravure (Corbeil)*

RNUR BILLANCOURT

La rentrée politique de la gauche

Les congés sont à peine terminés qu'une activité politique relativement intense règne, au moins au niveau de la propagande par tracts. Le PCF bien sûr est mobilisé par la fête de l'Humanité, **mais également par la querelle qui l'oppose au PS. Des réunions et meetings se sont déroulés dans les principaux points de l'entreprise, le jeudi 1er septembre. Le PCF intervient principalement pour mettre l'accent sur les divergences qu'il a avec le PS. Dans un tract du 25 août 1977, le ton est donné :** « Trop souvent dans l'histoire les travailleurs ont été frustrés d'une victoire de la gauche. Il est normal qu'ils exigent des engagements précis ». **Dans un autre tract du 1er septembre, le PCF revient sur le bilan passé de la gauche au gouvernement et affirme :** « A deux périodes de l'histoire, des hommes politiques se réclamant de la gauche ont été portés au pouvoir sans respecter leurs engagements. Ils y ont fait une politique de droite. Aujourd'hui, il faut tenir compte des leçons du passé, comme dit le proverbe : « Quand tu es trompé une première fois, c'est la faute à celui qui t'a trompé. Quand tu es trompé une seconde fois, c'est ta faute ». **Voilà donc les travailleurs avertis !**

La CGT, dans un bulletin du militant, insiste sur « la perspective de changements démocratiques » **en 1978. Et à** « l'heure de ces changements », **il s'agit de renforcer l'organisation par des** « centaines d'adhésions nouvelles » !

La CFDT, elle aussi, se situe dans la perspective des élections de 1978 et tente de justifier ses récentes prises de positions vis-à-vis des hauts salaires. Après une laborieuse démonstration, la CFDT affirme : « Pour arriver à l'écart de salaires de 1 à 5 à la Régie sans toucher au salaire de directeur à 35.000 F, il faudrait fixer le premier salaire de l'OS à 7.000 F par mois. Ce serait trop beau. C'est tellement démagogique que cela ne se fera jamais ». **Pour la CFDT, il paraît moins démagogique d'avoir le SMIC à 2.200 F par mois.**

Mais qui parle dans tout cela des problèmes des travailleurs tels qu'ils se posent en ce mois de septembre chez Renault ? L'échelle mobile des salaires qu'il faudrait plus que jamais imposer devant la hausse des prix. Face au chômage, la réduction du temps de travail à 35 heures, même moins, alors que les horaires sont supérieurs à 40 heures !

Pourquoi ne pas mener une mobilisation contre le travail intérimaire, ce moyen qu'a trouvé la direction pour revenir sur tout un acquis de la classe ouvrière ?

La gauche à Billancourt prépare les élections... Aux travailleurs à se mobiliser sur les problèmes de l'heure, avec ou sans les organisations de gauche, pour ne pas faire les frais de la crise !

Correspondant LO

PEUGEOT SOCHAUX

Élection du CHS : Bureaucrates et patron d'accord pour restreindre le droit de vote

Le 25 août a eu lieu l'élection des délégués CHS pour l'ensemble de l'usine, qui regroupe environ 36.000 salariés. Et contrairement à 1976, les élus le seront pour une durée de deux ans.

Non seulement aucun syndicat n'a pris la peine de prévenir les travailleurs de ces élections mais, en accord avec le patron, tous les syndicats (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC, CFT) ont décidé que deux représentants par syndicat éliraient les membres du CHS. Ce qui revient à resserrer l'éventail des votants, dont le nombre est passé de 90 électeurs (les délégués titulaires du personnel et du CE) à 12. Et cela sous le fallacieux prétexte que ce serait gagner du temps — à signaler que le temps passé au vote est rémunéré par le patron — et en dépit des déclarations de la CGT en 1974, qui revendiquait l'élection des CHS par l'ensemble des travailleurs. Cette élection avait ceci de particulier qu'il y avait la candidature libre d'un travailleur, délégué CHS sortant, que la CGT ne voulait pas représenter à cause de ses idées révolutionnaires.

Le jour de l'élection il y eut cependant un délégué, lui aussi connu pour ses idées révolutionnaires, qui a tenu à faire valoir son droit personnel de vote, indépendamment du protocole d'accord entre syndicats et patron.

Car enfin les bureaucrates syndicaux ne manquent pas de culot ! Pour l'élection des CHS le gouvernement et les patrons ont mis en place un suffrage au deuxième degré considérablement restrictif, et les bureaucrates syndicaux ne s'emploient qu'à le réduire encore et même à le remplacer par une désignation pure et simple. Pour ces dirigeants syndicaux, la pratique de la démocratie ressemble plutôt à la dictature.

Correspondant LO

EGF :

Grève pour le communiqué

A l'EGF, les fédérations CGT et CFDT avaient appelé à une heure de grève le 6 septembre, jour de la rencontre entre les syndicats et les patrons pour discuter des salaires.

Une heure de grève pour faire reculer la direction d'EGF, pour montrer la combativité des travailleurs, c'est de la blague. Non seulement un tel mouvement ne peut aboutir mais, en plus, il est démoralisant, démoralisant car les travailleurs sentent que l'on se moque d'eux. Et c'est exactement ce qui s'est passé. A tel point que dans bien des secteurs les syndicats n'ont même pas osé proposer l'heure de grève et n'ont pas organisé d'assemblée générale, comme à Paris, à Vienne ou à l'Unité Paris-Centre. Et dans des centres comme Grenelle ou Vaugirard dans le 15e arrondissement, où il y a eu une assemblée générale, qui a d'ailleurs rassemblé peu de monde, les syndicats n'ont pas appelé à l'heure de grève. A Cornillons, à La Plaine-Saint-Denis, il y a eu quelques dizaines de grévistes au Changement de Tension. Et la délégation de la région parisienne qui s'est rendue à Murat, siège de l'EGF, pour déposer les pétitions, ne regroupait que cent cinquante personnes.

La direction n'a rien cédé, ce qui n'étonne personne. Mais la CGT et la CFDT ne prévoient pas d'organiser un autre type de riposte. Comme suite à donner à cette journée, ils ont annoncé que les syndicats se reverraient le 9 septembre pour décider d'une nouvelle réunion entre eux.

Correspondant LO

BERLIET (VENISSIEUX) :

Echec de la lutte catégorielle des Montage Ponts

Environ dix jours avant les vacances, une quarantaine de travailleurs du secteur Montage Ponts, à Saint-Priest, décidaient de débrayer deux heures par jour pour obtenir un changement de coefficient, une prime de ligne tractée et deux quarts d'heure de repos par jour, car le travail sur ces lignes de montage est particulièrement pénible. Ces débrayages avaient commencé dans une équipe et s'étaient étendus à l'autre. Les syndicats avaient apporté leur soutien.

Dès la rentrée, le 22 août, ces camarades reprenaient leurs débrayages de deux heures, les différentes entrevues entre les délégués et la direction n'ayant rien donné de satisfaisant. Cependant, vendredi 26 août, la direction laissait entrevoir la possibilité pour certains de pouvoir passer des essais pour devenir P1 et accordait le coefficient 155 à quelques autres. Ces mesures ne lui coûtaient rien, puisque n'importe quel ouvrier peut demander à passer un essai P1, sans bien sûr être certain de le réussir. Et d'autre part, en augmentant seulement quelques-uns, elle essayait de diviser les ouvriers. Dans le même temps, elle faisait courir le bruit que cette grève ne la gênait pas beaucoup car elle faisait monter des ponts ailleurs.

Les délégués CGT et CFDT ont insisté sur ce dernier point et ils ont essayé de convaincre les ouvriers du Montage Ponts que ce qu'ils avaient obtenu n'était pas si mal. Cela ne leur a évidemment pas remonté le moral et ils ont décidé d'arrêter leur grève. Depuis, la plupart sont démoralisés et ne veulent plus entendre parler de grève. Cependant, quelques-uns sont conscients que, s'ils n'ont rien gagné, c'est parce qu'ils étaient isolés face à la direction et que, s'ils veulent gagner, il faut qu'ils se battent sur des revendications moins catégorielles, qui permettent de mobiliser l'ensemble des travailleurs de l'entreprise.

Correspondant LO

RENNES :

Un petit patron à mettre au pas

A Rennes, Resto-Service est une petite société de restauration, qui fonctionne depuis un an, assurant la préparation et le service de repas aux travailleurs de plusieurs entreprises, dont la Sécurité sociale. Treize salariés ici, un là, douze à un autre endroit : le personnel est disséminé.

Le patron, dernièrement, a menacé deux camarades de licenciment et a réussi à faire signer sa démission à l'un d'entre eux. A une autre, il veut réduire ses heures de travail. A d'autres, en maternité, il ne veut pas verser la prime semestrielle à laquelle elles ont droit. Il y avait vraiment de quoi mettre le personnel en colère.

Vendredi 3 septembre, la majorité était en grève et tous se sont retrouvés à négocier avec le patron. Ce dernier a dû accepter la réintégration du camarade licencié. Le personnel compte bien le faire céder sur d'autres points.

Correspondant LO

Renault

BILLANCOURT (ILE SEGUIN)

Grève à la peinture contre le licenciement d'un délégué

En Peinture, la rentrée a été marquée par une grève de solidarité avec un délégué.

Au mois de juillet, une altercation s'était produite entre un délégué CGT du secteur Peinture et un régleur, à propos de l'augmentation du prix des cantines décidée par le CE. A la suite de cet incident, les deux travailleurs étaient en arrêt de travail.

L'affaire fut remise entre les mains de la DCPRS (Service des relations sociales). Très rapidement et très partialement, celle-ci rejeta la responsabilité sur le délégué. Ainsi, le rapport de la maîtrise fut pris en considération. Mais les témoins du délégué n'ont même pas été entendus. D'autre part, un agent de maîtrise s'est rendu au domicile du régleur pour le pousser à porter plainte en justice. La direction voulait sanctionner. En juillet aussi, trois autres délégués étaient sanctionnés dans le même temps pour des motifs futiles : distribution de tracts, insultes envers un agent de maîtrise...

Le 1er septembre, le délégué reprenait son travail. Aussitôt, la CGT déclenche la grève en Peinture : une soixantaine d'ouvriers de l'équipe du délégué, suivis par une quarantaine de l'autre équipe, cessent le travail. La direction répond alors qu'elle n'entame pas la procédure de licenciement, mais qu'elle procède à une seconde enquête. Elle fait aussi remplacer les grévistes par des agents de maîtrise et arrive à assurer ainsi sa production.

Mais à l'initiative de la CGT, l'équipe du délégué décide de poursuivre le mouvement jusqu'à ce que des garanties formelles soient données que le délégué ne sera pas licencié.

Au bout d'une semaine, la direction a cédé. Le délégué ne sera pas licencié. Reste maintenant à se faire payer les journées de grève.

Ce qui est notable dans cette grève, ce n'est pas tant la combativité des travailleurs : cette combativité, ils l'ont montrée dans bien des occasions similaires. Mais pour une fois, la CGT a mené l'action de bout en bout, après en avoir pris l'initiative, tant parce qu'il s'agissait d'un délégué CGT que parce qu'elle voulait marquer la rentrée. Nul n'a à s'en plaindre.

Cela ne devrait pas rester une exception, mais devrait être la règle chaque fois qu'un travailleur est menacé de licenciement.

Correspondant LO

FLINS

Durcissement de la direction

Depuis la rentrée, la direction de Renault-Flins pratique une politique de durcissement envers les travailleurs. Ainsi, en Tôlerie R5 et en Sellerie, elle a sanctionné des travailleurs qui refusaient l'augmentation de la charge de travail.

En effet, au retour des congés, il manque un certain nombre de travailleurs sur les chaînes (congés sans solde, maladie) et la direction ne semble pas pour l'instant décidée à les remplacer. Cela se traduit alors par une augmentation de la charge de travail.

Aux Presses, une quarantaine de travailleurs ont reçu un avertissement parce qu'à la veille des congés, ils avaient « osé » quitter leur poste de travail un peu plus tôt que l'heure prévue. A croire que ça a été l'idée fixe de la direction pendant les vacances ! En plus, estimant sans doute que l'avertissement ne suffisait pas, elle a amputé leur salaire de quatre heures.

Face à cela, des mouvements de débrayages ont éclaté dans les secteurs concernés, mais la direction n'a pas reculé.

Ainsi la direction de Renault-Flins semble vouloir mettre la rentrée sous le signe des sanctions. Le P-DG de la Régie, Vernier-Pailliez, selon un tract CGT, lors de sa visite à Flins a annoncé aux cadres réunis : « Nous ne sommes pas assez compétitifs... Il va falloir prendre des mesures efficaces de réorganisation et sanctionner si nécessaire ».

L'un des ateliers de presse de Renault-Flins.

Dans ses tracts, la CGT a pris un ton combatif pour protester. La CFDT est à l'initiative des mouvements sectoriels. Mais ni l'une ni l'autre ne parlent d'appeler les travailleurs à riposter tous ensemble.

Correspondant LO

DELLE-ALSTHOM (VILLEURBANNE)

Accident mortel

Actuellement, la direction fait procéder à la réfection des peintures et au nettoyage des baies vitrées du toit de la Mécano-Soudure. Elle a fait appel, pour cela, à une entreprise extérieure.

Le 17 août dernier, il était près de 17 heures ; en présence des seuls ouvriers de l'entreprise extérieure, l'un d'eux fit une chute de plus de 4 mètres de haut à partir d'un échafaudage. Transporté à l'hôpital sans connaissance, il mourut plusieurs jours après, d'une fracture du crâne.

Pourtant, avant l'accident, des travailleurs de Delle et des délégués avaient fait remarquer les risques pris par les ouvriers et par leur entreprise. Celle-ci aurait même été avertie des risques qu'elle faisait prendre à ses employés.

Mais apparemment, l'accident n'a pas l'air de l'émouvoir et le travail s'effectue comme auparavant, dans le mépris le plus total des règles de sécurité, et cela dans un bâtiment qui fournit la plus grande partie des accidents du travail.

Quant au patron de l'entreprise extérieure, gageons que, du moment qu'il a les harnais de sécurité, les stop-chutes et tout le matériel bien rangé dans un coin, cela lui suffira pour accuser les victimes des accidents de travail d'en être les responsables.

Correspondant LO

JEUMONT-SCHNEIDER (LYON)

L'air des vacances

Pendant les vacances, on oublie bien facilement l'air vicié qu'on respire habituellement à l'usine. Jeudi dernier, quatre jours après la rentrée, la maîtrise a voulu procéder au dessoudage d'un transformateur en plein atelier. Cette opération a le fâcheux inconvénient de produire une abondante fumée qui pique à la gorge. Nous nous sommes donc retrouvés à suffoquer : c'était un coup à perdre en quelques instants le profit du grand bol d'air pur qu'on avait pu respirer le mois précédent.

D'ordinaire, la fumée qui est fréquente ne provoque aucune réaction de la part des ouvriers. Mais cette fois, d'un bout à l'autre de l'atelier, tout le monde s'est mis à protester. Certains ont même cessé le travail en attendant que ça se passe.

Devant cette unanimité et l'intervention du CHS, les chefs ont fait arrêter l'opération polluante.

Correspondant LO

KODAK

Travail au noir = danger

« C » est le secteur de Kodak où sont couchées les émulsions photographiques sur le support en plastique. Dans cet atelier, une centaine de personnes travaillent (quatre équipes par 24 heures) dans le noir total ou en faible lumière monochromatique. Les travailleurs ne sortent au jour que 40 minutes pour le déjeuner. Pour des raisons techniques et de secret commercial, les délégués se voient refuser l'entrée dans ce secteur.

A l'intérieur, les films sont entraînés dans des « passes » de séchage sur des cylindres d'entraînement pendant que d'autres cylindres, plus gros, fonctionnent par couple et, en sens inverse, déposent des produits sur le support.

C'est entre ces derniers cylindres qu'un travailleur, dernièrement, a eu la main arrachée. Il n'y avait aucun système de sécurité.

Pourtant, quand il s'agit de ses films, la direction ne lésine pas sur les moyens de protection : sas de dépoussiérage pour le personnel avant de pénétrer dans l'atelier, vêtements en nylon et nu-pieds en plastique pour éviter les poussières. Même l'air est filtré et conditionné, tandis que l'extérieur du bâtiment est arrosé une fois par jour.

Quant à la protection des travailleurs, c'est secondaire pour le patron.

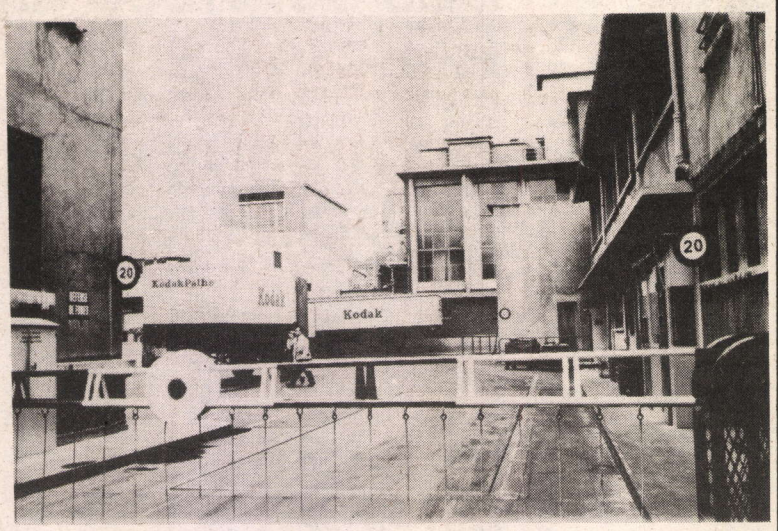

Kodak (Vincennes).

La SEMALIC en difficulté :

Le patron veut faire payer les ouvrières

A la SEMALIC, petite entreprise de confection dans l'Indre, le retour des vacances s'est fait dans l'inquiétude.

L'entreprise emploie environ cent personnes, surtout des femmes. Les salaires y sont très faibles (par exemple : 1 426 F net en mai pour une ouvrière !).

Le bulletin de salaire de juillet n'a pas encore été donné. Les ouvrières n'ont pas touché leurs congés payés du mois d'août, et elles ont repris le travail depuis quinze jours sans aucune assurance sur la paye de septembre.

Avant les vacances déjà, la paye était versée en retard. Et au mois de juin, il y avait eu une grève pour réclamer le salaire.

D'ailleurs, à la suite de cette grève, le patron publiait une note de service accusant le personnel d'avoir fait une grève « *irresponsable et suicidaire* », expliquant que les problèmes financiers de l'entreprise étaient dus à « *un manque d'activité général du personnel* ».

Cette fois, il menace de fermer l'entreprise si le personnel se met en grève.

Le patron essaye de prendre sa revanche et il a besoin pour cela d'intimider les travailleurs. Rien ne dit qu'il y parviendra.

Correspondant LO

CREDIT LYONNAIS

LES MÈRES NE VEULENT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME DES EMPLOYEURS DES NOURRICES

Tracts syndicaux de la CGT, de la CFDT et de FO, pétition de la CGT, réunions dans les services avec les délégués FO, comme à l'atelier de la Compensation, aux Mutuelles ou à la DCAIC ou dans le hall du réfectoire Levallois : le problème des mères de famille, promulguées « employeurs de nourrice » et devant payer des charges sociales à l'URSSAF, est abondamment débattu au Crédit Lyonnais.

Au Crédit Lyonnais, les mères qui donnent leurs enfants à garder chez une nourrice touchent 13 F par jour « d'allocation pour frais de garde ».

Pour les percevoir, elles remplissent chaque mois une attestation sur l'honneur indiquant le nombre de jours où l'enfant a été gardé.

Et c'est au dos de cette attestation que la direction a fait imprimer une « remarque importante » disant que les mères devaient se déclarer « employeurs de nourrices » auprès de l'URSSAF, de façon à verser comme un patron les charges sociales (maladie, retraite, etc.) de leur nourrice à cet organisme.

L'émotion est grande parmi les femmes. Car si quelques-unes d'entre elles avaient déjà déclaré leur nourrice, la majorité des 3 500 mères qui perçoivent l'indemnité de garde découvraient le problème. Elles s'apercevaient qu'elles allaient devoir verser environ 100 F par mois et par enfant à l'URSSAF, alors qu'elles déboursent déjà entre 35 F et 40 F par jour à la nourrice.

Dans leurs différents tracts, tant la CGT que FO ont demandé aux mères de ne pas se déclarer, mais pas la CFDT. Par contre, les trois syndicats ont demandé le remboursement par la direction de ces charges sociales incombant aux mères.

En effet les femmes qui ont subi des contrôles ou qui prenant peur se sont déclarées à l'URSSAF ont déjà reçu des factures à payer.

La CGT signale même dans un tract le cas d'une employée qui, s'étant déclarée à l'URSSAF, s'est vu infliger (suite à l'enquête d'un huissier de l'Etat) fin 1976 un rappel de 5 000 F, la somme initiale étant majorée de 60 %.

Il est certain que cette mesure inique doit être abrogée.

Le gouvernement cherche à récupérer de l'argent sur le dos des familles, alors que parallèlement il refuse l'équipement en crèches et en jardins d'enfants.

Il est évident que les nourrices doivent avoir le droit à la Sécurité sociale, à la retraite et aux congés payés.

Mais actuellement sur 280 000 agréées par la PMI (Protection maternelle et infantile), 80 000 voient leurs charges sociales réglées par les Allocations familiales ou par la PMI. Il faut qu'il en soit de même pour les 200 000 réglées directement par les parents.

En tout cas au Crédit Lyonnais de nombreuses femmes sont prêtes à faire quelque chose pour ne pas encore une fois être pénalisées parce qu'elles sont des travailleuses.

Correspondant LO

A ELBEUF (Seine-Maritime)

Licenciements à la SFF

A Elbeuf, la situation de l'emploi est particulièrement grave. De nombreuses usines textiles ont fermé et c'est actuellement près de 2 000 chômeurs qui sont recensés par l'ANPE. Vendredi dernier, 73 ouvrières de la SFF (manufacture de vêtements) voient la direction déménager les machines. Evidemment, elles se posent des questions et apprennent à 11 h 30 que l'usine ferme le soir. Elles se retrouvent ainsi à la rue sans préavis.

Bilan : 73 licenciements, soit la totalité de l'usine. De nombreuses ouvrières avaient déjà subi un licenciement précédemment. L'inspecteur du travail alerté a porté plainte au procureur de la République. Mais pour l'instant nos camarades sont bel et bien dans la rue.

Correspondant LO

A Sochaux, Peugeot est créateur... de chômage

Ces dernières années, Peugeot s'est fait passer pour un bon gestionnaire. Aujourd'hui, c'est toujours au nom de cette bonne gestion que Peugeot déclare pouvoir embaucher 1 000 salariés.

En fait, ce qui reste la politique de Peugeot, c'est de nous faire faire des heures supplémentaires.

A Sochaux, Peugeot emploie 37 000 salariés. Peugeot, c'est aussi l'entreprise qui marche : 800 000 véhicules produits et vendus en un an. Enfin, Ceyrac, le patron des patrons, siège au conseil d'administration.

L'horaire normal est toujours de 42 h 30 par semaine. Ce qui représente déjà 5 millions d'heures suplémentaires par an. Peugeot ne se contente pas de cela. A peine rentré des vacances, le patron nous annonce quatre samedis de travail en volontariat. Pour l'année 1977 la plupart des ouvriers de Peugeot auront travaillé dix samedis en volontariat. En ajoutant les heures du samedi aux heures supplémentaires hebdomadaires, cela représente du travail, pendant un an, pour plus de 3 500 salariés.

Donc, l'application immédiate des 40 heures créerait trois fois plus d'emplois que Peugeot s'engage à en créer. Le gouvernement se garde bien d'obliger les patrons à appliquer la loi des 40 h, il préfère s'attaquer aux chômeurs.

Correspondant LO

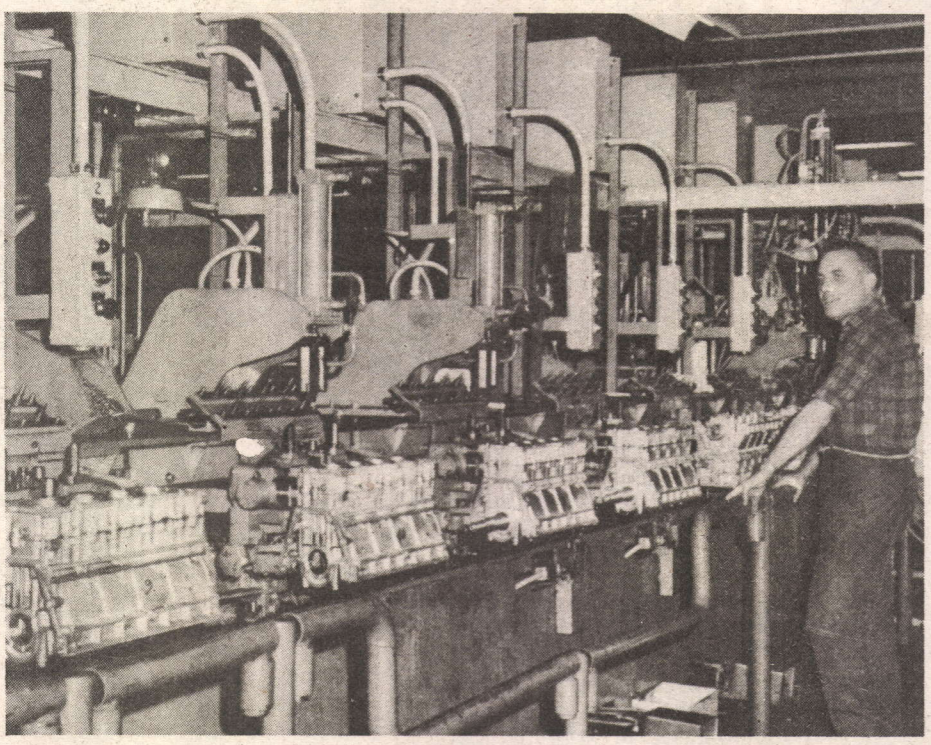

ASSURANCES GENERALES DE FRANCE (PARIS-2e)

Les intérimaires victimes de l'arbitraire

Les Assurances Générales de France n'embauchent presque plus que des employés sous contrats temporaires de 6 mois renouvelables ou des intérimaires.

A leur égard, c'est l'arbitraire le plus complet, en particulier vis-à-vis des intérimaires.

Certains petits chefs avaient récemment décidé que les intérimaires devraient pointer pour 40 heures, alors que tous les autres employés, depuis les horaires mobiles, n'effectuent que 39 h 35 par semaine. Cette trouvaille a donné l'occasion à ces petits chefs d'ajouter la mesquinerie de leurs esprits retors à l'iniquité du système de l'intérim qui s'étend en cette période de crise.

En attendant, cet excès de zèle met la direction en infraction par rapport à la législation du travail, qui peut entraîner une amende de 1 000 F par cas. En effet, la loi du 3-1-72 sur le travail intérimaire prévoit que les travailleurs intérimaires doivent bénéficier de toutes les conventions nationales ou locales, professionnelles ou d'entreprise, et en particulier de tous les aménagements d'horaires auxquels sont liés les travailleurs à plein temps. C'est pour cela que la direction a désavoué ses sous-fifres après l'intervention de délégués du personnel, et a fait rétablir le même horaire pour tout le monde.

Cependant les intérimaires n'en restent pas moins à la merci de l'humeur de leur chef. C'est ainsi que l'un d'entre eux s'est retrouvé à la porte du jour au lendemain, sans que rien ne lui soit reproché dans son travail. Son chef le trouvait trop excentrique.

Voilà à quelle sorte d'arbitraire peut conduire l'extension du système intérimaire.

Par son intermédiaire, le patronat a le biais légal pour battre en brèche les limitations sur le droit de licenciement des conventions collectives. C'est pourquoi ce système doit être combattu. C'est pourquoi encore, au-delà d'une protection légale réduite à presque rien, c'est à nous tous de nous battre pour défendre ceux d'entre nous qui ont le statut d'intérimaires contre l'arbitraire patronal.

Correspondant LO

TOUT BENEFICE

Le 19 septembre, à Rhône-Poulenc Vitry, commenceront des stages pour « favoriser l'emploi des jeunes » comme le dit la loi du 5 juillet 1977. 20 ouvriers et 12 employés de laboratoire, de 18 à 25 ans, y participeront.

Si le stage est prévu pour durer de 6 à 8 mois, la formation de ces jeunes ne sera que de 200 heures. Après ces 5 premières semaines, ils se retrouveront à l'atelier ou au labo à faire le même travail que tout le monde.

La seule chose qui sera différente pour eux, c'est la paie : 90 % du SMIC, pas un sou de plus. Et l'affaire est vraiment bonne pour RP car même cette misère ce n'est pas lui qui la déboursera, mais l'Etat.

RP n'embauche plus, RP ferme des usines et ainsi contribue au chômage, et en remerciement l'Etat lui fournit de la main-d'œuvre au rabais. C'est vraiment une bonne affaire.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *Rhône-Poulenc - Vitry-sur-Seine.*

SNCF

La SNCF décide : un seul agent par train

La SNCF vient de publier un nouveau règlement, la consigne générale provisoire S7B N° 4, qui prévoit de permettre la circulation de tous les trains, marchandises et voyageurs, avec un seul cheminot, au fur et à mesure qu'ils seront équipés d'une radio. La présence d'aucun autre agent, aide-conducteur, agent de train, contrôleur, agent de gare de surveillance, ne sera plus nécessaire, du moment que le conducteur sera en liaison radio avec l'agent chargé de la circulation des trains, le régulateur.

Cette liaison est bien sûr une bonne chose. Elle devrait permettre de limiter les répercussions sur la circulation en cas d'incident, elle devrait améliorer la sécurité.

Mais la suppression du deuxième agent va à l'encontre d'un tel progrès. Récemment, le conducteur du Capitole a eu une défaillance cardiaque. L'aide-conducteur a pu arrêter le train, faire parvenir les secours. Même si les choses ne vont pas jusque-là, lors d'un incident, le mécanicien seul devrait s'occuper de la protection, allumer éventuellement une torche, aider aux secours... tout en rendant compte par radio.

Non, dans l'état actuel de la technique, l'installation de la radio ne justifie pas la suppression du deuxième agent. Elle s'inscrit par contre dans la politique de compression des effectifs que poursuit la SNCF sans discontinuer.

« L'homme-mort » et la « veille automatique » (VA et VACMA), assurant l'arrêt du train en cas de défaillance du mécanicien, avaient d'abord permis la suppression de l'aide-conducteur en cabine. Mais on gardait encore un deuxième agent dans le train. Puis, l'an dernier, l'ouverture de la ligne Paris-Nord Roissy, équipée d'automotrices Z 6400 avec radio, a inauguré l'agent unique. Le mécanicien seul assure la conduite et le service voyageurs — signal de départ, fermeture des portes — recevant pour cela une prime de dix francs par journée de conduite seul. Aujourd'hui, la SNCF veut étendre le système à tout le réseau national. Et en voie unique, même pas besoin de radio, VA et VACMA suffisent.. Cela signifie 7 000 postes d'agents de trains suprimés, et si l'on compte les administratifs, un total d'environ 10 000 emplois supprimés.

On comprend dans ces conditions que le mécontentement des cheminots se fasse entendre. Car si leur emploi n'est pas directement menacé par ces diminutions d'effectifs, ce sont leurs conditions de travail ainsi que les conditions de sécurité des usagers qui sont en question.

Correspondant LO

Des services SNCF passent au Sernam, les nouveaux embauchés y perdent des avantages

A la SNCF, à Rouen-Droite, lors du dernier comité mixte (commission paritaire), la direction a annoncé que le service bagages et express allait être transféré le 1er novembre au Sernam, service de messageries qui est une filiale de la SNCF. Cela implique que 29 cheminots vont être mutés au Sernam. La direction leur a dit qu'ils garderaient les mêmes avantages. Mais le personnel qui va être embauché maintenant pour faire ce travail le sera par la direction Sernam. Donc ces agents n'auront plus les mêmes avantages que les cheminots. Le Sernam fait d'ailleurs déjà appel à des entreprises intérimaires. Ceux qui y travaillent ont donc la retraite à 65 ans au lieu de 55 pour les cheminots, le régime ordinaire de la Sécurité sociale au lieu de la Caisse de prévoyance (qui rembourse tout à 100 %). Ils perdent aussi les facilités de circulation et, ce qui est essentiel à l'heure actuelle, avec le chômage, ils perdent une relative garantie de l'emploi.

C'est à nouveau un coup porté aux avantages acquis par les cheminots.

Correspondant LO

LIVRES_LIVRES_LIVR

Le procès de l'aveu

de Eugen LOEBL

Vice-ministre du Commerce extérieur en Tchécoslovaquie, Eugen Lœbl fut parmi les accusés des procès de Prague. Comme Arthur London, il décrit dans ce livre son arrestation et comment les référents réussirent finalement à lui arracher des aveux sur son action de terroriste, saboteur, espion de la CIA et d'Israël. Lœbl sera l'un des trois accusés sur les 14 du procès qui sauvera sa tête, peut-être parce qu'il sera l'un des plus importants témoins à charge contre Rudolf Slansky, ex-secrétaire général du Parti, et qui, lui, sera exécuté.

Lœbl a perdu en prison ses convictions politiques et il analyse dans ce livre l'itinéraire qui le conduisit à répudier ce qu'il prétend être le communisme. Comme bien d'autres staliniens repentis, Lœbl assimile communisme et stalinisme. Il fit partie de cette génération d'intellectuels pour qui l'obéissance absolue à Moscou était l'essence même du communisme. Une fois la confiance en Staline et en ses dirigeants tchèques perdue, pour Lœbl tout s'écroule. Mais dans **Le procès de l'aveu,** intellectuel obligé, il explique son rejet du « communisme » par des différences idéologiques qui l'amènent à prôner une voie intermédiaire entre le capitalisme et ce qu'il s'obstine à appeler communisme.

Par la même occasion, en rejetant en partie son passé, il se livre à une plaidoirie non pas anti-stalinienne, mais anti-communiste et anti-militante. Sans cesser pour autant finalement d'être stalinien, c'est ainsi qu'il justifie l'action de la police politique qui le torture en estimant qu'après tout dès l'instant où les dirigeants le considéraient comme un ennemi, ils étaient dans leur droit et que lui à leur place aurait agi de même, il y a quelque trente ans...

Témoignage sans grand intérêt sur le monde stalinien d'un stalinien broyé par un système qu'il avait lui même servi et dont il a partagé les crapuleries, jusques et y compris pendant son procès.

Guy FICHET

Le procès de l'aveu, **d'Eugen Lœbl - Editions France-Empire - 36 F.**

Une image du film l'Aveu relatant les procès de Prague. Procès ignobles où Lœbl était à la fois victime et complice.

Les 180 jours de Mitterrand

de Philippe de COMMINES

Les 180 jours de Mitterrand est un livre de politique-fiction qui raconte l'histoire du premier gouvernement de l'Union de la gauche, du 3 avril au 2 octobre 1978.

Six mois pour l'Union de la gauche, c'est peu ; mais visiblement c'est suffisant pour l'auteur qui, sous le pseudonyme de Philippe de Commines, cache bien peu ses sympathies giscardiennes.

Dans le scénario de Commines, les choses se passent somme toute « normalement ». La gauche gagne les élections et Mitterrand forme son gouvernement (avec notamment Mauroy au ministère de l'Intérieur, Marchais à celui du Plan, Paul Laurent à celui du Travail et le P-DG Antoine Riboud au ministère de l'Industrie). Giscard laisse la gauche appliquer le Programme commun, les patrons négocient avec les syndicats, les grandes puissances capitalistes restent dans l'expectative. Seuls Chirac et Bigeard s'agitent un peu. Tout va pour le mieux, ou presque. Mais les nuages s'amoncellent vite et le gouvernement va se disloquer de lui-même. Le Parti Communiste fait de la surenchère, réclame toujours plus de nationalisations, se solidarise avec les occupations d'usines « à la LIP » qui se multiplient. Et finalement les ministres communistes démissionnent du gouvernement.

Giscard dissout l'Assemblée avec l'espoir que les nouvelles élections, à la proportionnelle, permettront la constitution d'une nouvelle majorité giscardo-socialiste.

Dans ses grandes lignes en tout cas, le scénario n'est pas invraisemblable, loin de là. Mais il correspond trop bien aux rêves des giscardiens pour être innocent.

Il s'agit en fait d'un livre de propagande-fiction (qui bénéficie d'ailleurs d'un lancement exceptionnel). Propagande discrète, qui tranche avec les discours catastrophistes de la droite chiraquienne. La plupart des événements décrits et des discours cités sont plausibles. D'ailleurs, le plus souvent, Commines s'est contenté de transposer dans le futur les discussions et les polémiques de ces derniers mois.

Tel qu'il est, le livre de Commines est bien significatif de ce à quoi une partie de la droite s'attend, si la gauche vient au pouvoir, et des espoirs qu'elle place pour cette occasion en Giscard... et en Mitterrand.

Jacques LENOIR

Les 180 jours de Mitterrand, **de Philippe de Commines - Ed. Belfond - 39 F.**

Les santons du Péloponnèse

de Théodore KALLIFATIDES

Le 22 juillet 1941 à Jalos, dans le sud de la Grèce, la population s'attend à l'arrivée des troupes nazies.

Jusque-là, il ne s'est jamais passé grand-chose à Jalos, petit village comme les autres. Peut-être seulement — selon l'auteur — un peu plus réactionnaire que les autres. L'existence de la hiérarchie sociale s'y révèle au premier coup d'œil et n'y a jamais été contestée. Les riches propriétaires habitent en haut du village de grandes maisons avec de beaux jardins, d'où ils peuvent contempler leurs propriétés et contrôler sans trop de fatigue le déroulement des travaux agricoles. Les quelques fonctionnaires et personnalités, le maire, l'instituteur, le pharmacien et l'avocat, habitent le centre. Les paysans pauvres ou les ouvriers agricoles habitent le bas du village, près du torrent qui les inonde régulièrement.

Les distractions principales des villageois sont l'arrivée de l'autocar quotidien à 5 heures, les discussions au café et la médisance. Quelques habitants ont une personnalité plus marquée : le pope, célèbre pour son intempérance, le maire, admirateur d'Hitler, le « fou » sympathique et l'instituteur communiste.

Quand les troupes nazies s'installent, les enfants du seul paysan juif, qui a fui vers la montagne, sont obligés de porter l'étoile jaune ; l'école est fermée ; la vie réglementée. Les Jalites apprennent la peur, la collaboration, le travail forcé, l'humiliation. Ils connaissent aussi la famine quand toutes les ressources, dès les premières défaites nazies, sont mobilisées pour les troupes. Finalement c'est la débâcle : les représailles poussent beaucoup d'habitants à rejoindre les partisans de l'ELAS. Le livre s'achève sur la fin de l'occupation nazie... et le début de la guerre civile.

Bien qu'il décrive une période dramatique de l'histoire grecque, Kallifatidès refuse le ton tragique. L'ironie dans la description des réactions des villageois fait place cependant parfois à l'amertume : Kallifatidès n'est pas tendre envers les personnages qu'il décrit, à quelques exceptions près assez mesquins et plutôt lâches. Les sympathies de l'auteur vont pour ceux qui luttent, que ce soient des militants du Parti Communiste ou les partisans de l'ELAS qui refusèrent de déposer les armes, à la fin de la guerre, devant les troupes anglaises.

Ce livre ne se veut pas une analyse politique mais une simple chronique. Bien écrit et vivant, il atteint son but et ne manque pas d'intérêt.

Sylvie MARECHAL

Les santons du Péloponnèse de Théodore Kallifatidès - Denoël - 36 F.

MOTS CROISES

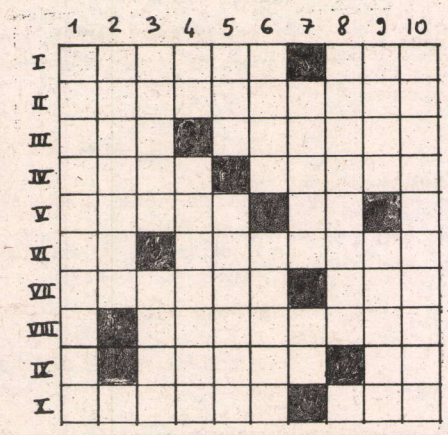

HORIZONTALEMENT. — I. Son jeu peut tourner au tragique - Vieux roi. — II. Accompagnent un original (deux mots). — III. Fond - Finissent dans la fosse. — IV. Pronom - Même. — V. Peut serrer même s'il est coulant - Adverbe. — VI. Note - Mou, celui qui n'en a pas. — VII. Cherchait sa voie - Assortit des couleurs. — VIII. Habite au 21. — IX. Sur la tête d'un marchand d'illusions - Dans le tronc. — X. Coupées - On y place une balle.

VERTICALEMENT. — 1. Passent leur temps à monter et descendre. — 2. Va d'une porte à l'autre. — 3. En Corrèze - On y joue cartes sur table. — 4. Préposition - Continent double. — 5. Assassine dans le désordre - Il y croit. — 6. Prénom - En haut de l'affiche. — 7. Tours - Réfléchi. — 8. Usures. — 9. Dans le Nord - Usée par le temps. — 10. Portée pour aider.

SOLUTION DU NUMERO PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	A	R	N	A	S	S	I	E	R
II	E	M	O	U	S	T	I	L	L	E
III	R	O	U	S	S	E	■	L	A	S
IV	E	U	X	■	A	R	P	E	N	T
V	M	R	■	A	G	E	N	T	■	A
VI	O	■	A	M	I	■	E	T	A	U
VII	N	O	C	E	■	C	U	R	E	R
VIII	I	R	I	S	E	R	■	E	R	A
IX	E	N	E	■	P	E	L	E	E	N
X	S	E	R	T	I	E	■	S	E	T

FILMS FILMS FILM

Une journée particulière

d'Ettore SCOLA

Le 6 mai 1938, dans le cadre de la visite de Hitler en Italie, une grande parade militaire eut lieu en son honneur dans une grande artère de Rome. Des milliers de personnes y assistèrent, dont le réalisateur lui-même, en tant que « Fils de la Louve » : il était alors âgé de 7 ans... Alors que la radio retransmet les cérémonies sur le mode emphatique et martial, deux personnes se retrouvent seules dans leur immeuble et font connaissance, par hasard, à la faveur de cette « journée particulière » : une femme, mère de six enfants, qui reste pour vaquer aux tâches domestiques, et un homme, ancien speaker de la radio nationale, écarté pour homosexualité et réputé antifasciste.

Antonietta est écrasée de lassitude dans son rôle de mère et d'épouse dévouée, dont le mari — un odieux chef de bureau fasciste — est, dit-elle, **« plus connu au bordel qu'à son bureau ».** Le culte du mâle (et de la natalité) domine la vie de la famille. Antonietta elle-même, qui est une âme simple, se pâme à la vue du Duce, collectionne ses photos dans un album et approuve ses déclarations misogynes. Ce jour-là pourtant, avec Gabriele, grâce à la compréhension et au respect que cet homme lui montre, grâce au climat de confiance qui s'est peu à peu instauré entre eux, elle laisse échapper sa souffrance d'être méprisée et humiliée, de ne pas vivre et être elle-même. Gabriele est un intellectuel. Lui aussi, en cette journée particulière, parvient à se sentir un peu moins seul et moins rejeté, grâce à Antonietta à qui il confie son problème. Dans l'Italie fasciste, il ne faisait certes pas bon être suspect d'homosexualité. A la fin du film, deux policiers en civil viennent chercher Gabriele pour l'envoyer en déportation en Sardaigne.

Les rapports d'intimité qui s'établissent entre ces personnages, en marge de la journée historique malgré le fond sonore continu des retransmissions radiophoniques officielles, sont dépeints avec beaucoup de délicatesse et de pudeur. Le fait que tout se déroule entre les murs de l'immeuble et que la couleur dominante soit un gris sinistre accentue le sentiment d'oppression quotidienne qui se dégage du film. Il faut encore ajouter que Sophia Loren et Marcello Mastroianni interprètent leurs rôles avec un grand talent. **Une journée particulière** est un excellent film.

Christiane LE GUERN

Monsieur papa

de Philippe MONNIER

Ce film est tiré d'un roman de Patrick Cauvin. Monsieur papa (Claude Brasseur) vient de se séparer d'avec sa femme. Il est en instance de divorce et, en attendant, il a la garde de son fils de 10 ans. Il lui faut donc concilier ses activités professionnelles de chef de chantier avec l'éducation de son fils. Il s'agit de nous faire rire avec les ennuis domestiques que rencontre Claude Brasseur, qui ne sont « drôles » que parce que, dans cette société, les tâches domestiques sont destinées *a priori* aux femmes.

Par ailleurs, Monsieur papa essaye de concilier sa vie de papa avec sa vie de monsieur. Et là, il rencontre la résistance de son fils. Monsieur papa veut emmener sa nouvelle compagne en vacances à Bangkok. Son fils ira jusqu'à participer au vol de la recette d'un PMU pour partir avec eux. L'argent sera rendu, aux bons soins de Monsieur papa, et son fils accompagnera le couple à Bangkok. Et tout est bien qui finit bien.

Film bien mince et par son sujet et par son intérêt.

Jacques FONTENOY

Duellistes

de Ridley SCOTT

L'histoire se passe à l'époque des guerres napoléoniennes : de champ de bataille en champ de bataille, un officier, véritable boutefeu et bonapartiste convaincu, poursuit de sa haine un autre officier, élégant aristocrate quant à lui, et le provoque en duel — duels renouvelés d'ailleurs — à l'épée, au sabre, au pistolet, puisque à chaque fois tous deux en réchappent, prêts à remettre ça dès que l'occasion s'en présentera à nouveau.

Pourtant, l'affront initial dont le lieutenant Féraud s'estime victime est bien mince : son « offenseur », l'aristocratique d'Hubert, est venu lui annoncer dans le salon d'une dame de ses amies sa mise aux arrêts de rigueur pour un duel antérieur. D'Hubert n'agissait qu'en tant que messager et la chose n'a bien entendu qu'une valeur de prétexte. Ce qui compte, c'est que la conception de l'honneur de nos deux militaires les entraîne à s'affronter sans répit. Y compris lorsque, devenus tous deux généraux et la Restauration étant passée par là, d'Hubert se sera recyclé dans les armées du Roi, tandis que Féraud aura, en tant que bonapartiste, été assigné à résidence en province.

L'absurdité de toute cette affaire domine le film. Mais s'il n'y a sans aucun doute pas de leçon à en tirer, elle vaut au spectateur un « suspense » réussi, des photos magnifiques qui rappellent le film *Barry Lyndon*, des scènes de duels palpitantes qui ne craignent pas le réalisme !

SELECTION

Films récents

LA QUESTION, de Laurent Heynemann.

La pratique de la torture par les parachutistes français en Algérie, en 1957.

Templiers (3e).

J.A. MARTIN, PHOTOGRAPHE, de Jean Beaudin.

Au Canada, vers 1900, une femme veut briser la monotonie de sa vie conjugale en accompagnant son mari dans son travail.

UGC Opéra (2e) - La Clef (5e) - Bonaparte (6e) - Lucernaire (6e) - Biarritz (8e).

OMAR GATLATO, de M. Allouache.

La vie quotidienne d'un jeune employé de bureau, dans l'Alger d'aujourd'hui, vue avec humour.

Studio Médicis (5e) - Palais des Glaces (10e).

UN PONT TROP LOIN, de Richard Attenborough.

Une superproduction. La bataille d'Arnhem en septembre 1944 et l'absurdité et la monstruosité de la guerre.

Berlitz (2e) - Gaumont-Richelieu (2e) - Cluny - Palace (5e) - Ambassade (8e) - Fauvette (13e) - Montparnasse (14e) - Convention (15e) - Victor Hugo (16e) - Wepler (18e) - Gambetta (20e).

...et quelques films plus anciens

TOUT, TOUT DE SUITE, de Perry Penzell.

La réalité de la misère pour les Jamaïcains, de l'oppression par la religion et la drogue, sur un fonds de musique « reggae ».

Action République (11e) - Action Christine (6e).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES, d'Ettore Scola.

Les retrouvailles, vingt ans après, de quatre compagnons de guerre. Drôle et amer.

Les Cinoches de Saint-Germain (6e) - Cité Internationale (14e).

PAIN ET CHOCOLAT, de F. Brusati.

Les mésaventures d'un travailleur italien au sein de la bonne société suisse.

Luxembourg (6e).

LITTLE BIG MAN, d'Arthur Penn.

Un Américain élevé par les Indiens se range dans leur camp, surtout après la destruction et le massacre de son village par le général américain Custer.

Noctambules (5e).

ROCKY, de J.G. Avildsen.

Le monde de la boxe : un boxeur raté qui voit soudain sa chance...

Grand Pavois (15e).

SPARTACUS, de S. Kubrick.

Bosphore (3e).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU, de Milos Forman.

Paris Loisirs Bowling (18e) - Châtelet-Victoria (1er).

DERSOU OUZALA, de A. Kurosawa.

Arlequin (6e) - Studio Marigny (8e) - Boîte à Films (17e).

LA FIANCEE DU PIRATE, de Nelly Kaplan.

Saint-André-des-Arts (6e) - Galerie Point Show (8e).

HESTER STREET, de J.M. Silver.

Une jeune Juive récemment immigrée d'Europe centrale découvre la vie américaine.

Marais (4e).

UNE NUIT A L'OPERA, avec les Marx Brothers.

Luxembourg (6e) - New Yorker (9e).

Des films pour l'oreille...

ROOTS, ROCK, REGGAE, de Jeremy Marre.

Un document sur la musique jamaïcaine, le reggae.

St-Séverin (5e).

AIDA, l'opéra de Verdi, filmé au Théâtre antique d'Orange.

Pagode (7e).

LA FLUTE ENCHANTEE.

L'opéra de Mozart, filmé par Ingmar Bergman.

Ursulines (5e).

JANIS JOPLIN, de H. Alk et S. Findlay.

La vie de cette chanteuse blanche de blues.

La Clef (5e) - Palais des Arts (3e).

LES PINK FLOYDS A POMPEI.

Un grand concert du célèbre groupe.

Boîte à Films (17e).

FILMS_FILMS_FILM

Un bourgeois tout petit petit

de Mario MONICELLI

Ce film décrit la vie d'un petit bourgeois, ou plus exactement d'un petit employé de bureau dans un ministère en Italie. Dans une première partie, un peu caricaturale, cette peinture paraît, hélas !, vraisemblable. Le héros du film accumule en lui toutes les tares léguées par une société individualiste, digne de la jungle, qui ne réserve à la majorité des gens que l'abrutissement, un univers étroit (le bureau et la famille), et où le sommet de la réussite est souvent un petit emploi stable : par exemple fonctionnaire. Quitte pour y parvenir à faire suffisamment de courbettes à quelques chefs et même à adhérer à la franc-maçonnerie. C'est toute l'ambition que nourrit ce petit fonctionnaire pour son fils, qui a un peu l'allure de grand dadais mais qu'il entoure de toute son affection.

Tout ce qui faisait la vie du fonctionnaire va s'écrouler en quelques secondes. Son fils est tué d'une balle perdue, tirée par des gangsters lors d'un hold-up, alors qu'il allait se présenter au concours de recrutement du ministère. Sa femme, en l'apprenant, devient paralysée. Et, alors que l'enquête traîne, il reconnaît l'assassin de son fils, le suit, le guette, l'assome d'un coup de cric et le kidnappe. Les scènes qui suivent sont insoutenables et horribles, jusqu'à la mort du gangster.

Ayant atteint l'âge de la retraite, sa femme morte, il n'a plus rien dans la vie. Bousculé par un « loulou », il commence à le prendre en chasse et l'on devine la fin qu'il lui reserve. Le petit fonctionnaire justicier s'engage sur la voie de la violence gratuite.

Certes, Vivaldi, tel qu'il est décrit, apparaît en fin de compte aussi pitoyable que monstrueux. Mais dans cette deuxième partie du film, l'auteur paraît avoir cédé, lui aussi, à une mode qui veut que l'on ne nous épargne rien des scènes de violence, alors que le sang n'ajoute rien à l'affaire. Cela ajoute aux sentiments de malaise et de dégoût qu'on éprouve à la vision du film ; sentiments dont on ne sait pas trop qui accuser : le réalisateur du film pour sa complaisance à décrire des êtres bornés, placés dans un univers sans espoir, ou la société qui engendre des Vivaldi malheureusement bien crédibles ?

Alors, on se demande bien ce qu'a voulu montrer le réalisateur. Que dans chaque « petit bourgeois tranquille » la violence couve ? Mais pourquoi asséner une banalité au travers du cas particulier d'un homme qui voit en quelques minutes tout son univers s'écrouler et qui, à partir de ce moment, se met à « dérailler » ? Veut-il symboliser, comme l'affirment une partie des critiques, que, dans la société italienne en décomposition, le développement de la violence peut réveiller les démons d'un comportement fasciste dans la petite bourgeoisie ? Si cette intention existe, elle ne transparaît guère dans le film.

Il reste une histoire de grisaille et de violence caricaturale et désespérante.

Jean VITTEAUX

...Comme la lune

de Joël SERIA

Le titre de ce film constituerait-il par avance une autocritique du réalisateur ? Ce serait alors un des rares traits d'humour d'un film qui se veut comique.

Car on n'a guère envie de rire au spectacle de ce triste héros, incarné pourtant avec verve et bagou par Jean-Pierre Marielle, que les hasards d'un dépannage — il est réparateur de frigos — conduisent dans les bras... et le lit (lorsque leur fringale sexuelle leur laisse le temps de l'atteindre) d'une accorte bouchère. Son succès lui monte à la tête, si l'on peut dire. Et pendant près d'une heure, on ne nous épargne absolument rien des ébats du couple, complaisamment commenté par le dialogue d'une vulgarité et d'une grossièreté digne des sex-shops. Si ce coq de village, abandonné par la bouchère insatiable, perd ses plumes dans cette affaire, ne perdez pas votre temps à cette bien triste caleçonnade. Ne chercher pas cette lune-là. Profitez plutôt des derniers rayons de soleil de l'été.

J.-P. V.

TELE_TELE_TELE_

sélection

Samedi 10 septembre

ANTENNE 2 - 20 h 30 - Les procès témoins de leur temps : **Les fusils sont arrivés.** Reconstitution d'un procès du début du siècle. Des patrons sont au banc des accusés pour avoir tiré sur leurs ouvriers qui manifestaient. A travers ce procès, un témoignage sur la mentalité d'un patron de droit divin et sur les luttes ouvrières d'il y a soixante-dix ans.

Dimanche 11 septembre

TF1 - 19 h 25 - Les animaux du monde : **Et la nature inventa l'amour.** Cette première émission consacrée à la sexualité animale montre les divers procédés mis en œuvre par les animaux inférieurs pour féconder leurs œufs. Cette série d'émissions fait référence à l'exposition réalisée à Paris au Museum d'histoire naturelle — au Jardin des Plantes — consacrée à l'histoire naturelle de la sexualité, et qui se prolonge jusqu'au 3 janvier prochain.

TF1 - 20 h 30 - **Pas si méchant que ça** de Claude Goretta, avec Marlène Jobert et Gérard Depardieu. Un artisan ébéniste dévalise des banques et des bureaux de poste pour se maintenir à flot.

FR3 - 20 h 30 - **L'homme en question :** Benoîte Groult avait écrit entre autres **Ainsi soit-elle** pour dénoncer l'oppression dont sont victimes les femmes. Elle va publier **Le féminisme au masculin.** A voir et à écouter.

FR3 - 22 h 30 - Film : **Chaînes conjugales** de Joseph L. Mankiewicz. Trois femmes, trois amies, s'apprêtent à partir en excursion avec leurs enfants. Juste avant leur départ elles reçoivent une lettre leur annonçant qu'une amie commune s'apprête à partir avec le mari de l'une d'elles.

Lundi 12 septembre

ANTENNE 2 - 21 h 55 - Portrait de l'univers : **l'œnologie** (la science des vins).

Mardi 13 septembre

TF1 - 20 h 30 - **Au-delà de l'horizon.** Alain Bombard évoque Jules Verne.

ANTENNE 2 - 20 h 30 - Les dossiers de l'écran - Le débat est ce soir intitulé : **Si tout le monde avait la bombe.** Sujet d'actualité s'il en fut. Y participent entre autre le professeur Henry Kastler, un ancien adjoint de Henry Kissinger, un étudiant américain qui a réussi seul à construire une bombe atomique. En introduction à ce débat, le film **La souris qui rugissait :** un petit duché ne trouve d'autre solution, pour résoudre les difficultés économiques, que de déclarer la guerre aux Etats-Unis, espérant ainsi être occupé par les troupes US. Les relations internationales vues au travers des lunettes de l'humour anglais.

FR3 - 20 h 30 - Film : **Notre-Dame de Paris** de Jean Delanoy, avec Gina Lolobrigida et Anthony Quinn. Une des nombreuses adaptations du roman de Victor Hugo.

Mercredi 14 septembre

TF1 - 20 h30 - Théâtre : **Le misanthrope** de Molière, mis en scène par Pierre Dux et interprété par la troupe de la Comédie-Française. Cette interprétation a été contestée par une partie de la critique, qui reprochait à ce **Misanthrope** de sonner faux.

ANTENNE 2 - 20 h 30 - Question de temps - Magazine d'actualité : **la bataille économique et sociale** avec Jacques Ferry, vice-président du CNPF, Georges Séguy, secrétaire de la CGT, et Edmond Maire, secrétaire de la CFDT.

FR3 - 20 h 40 - Film : **Le seigneur de la guerre** de Franklin Schaffner, avec Charlton Heston. Un film de cape et d'épée qui se déroule au XI[e] siècle. Une bonne reconstitution.

Jeudi 15 septembre

TF1 - 21 h 30 - L'événement : **L'après-vacances des Français.**

ANTENNE 2 - 21 h 50 - Un homme, un jour : **« 7 mai 1954 : Dien Bien Phu et le général Bigeard.** Cette nouvelle série est consacrée à des événements contemporains marquants. Une première partie raconte en images l'événement ; la seconde donne la parole à un personnage de cet événement, face à deux personnalités qui représentent deux points de vue différents. Pour la première émission, on ne connaît pas ces deux personnalités. Quant à Bigeard, on le connaît, comme on connaît son rôle dans toutes les guerres coloniales...

Vendredi 16 septembre

ANTENNE 2 - 21 h 30 - Apostrophes : **Faut-il apprendre à écrire ?** avec quelques auteurs qui viennent de publier des livres sur l'école.

FR3 - 20 h 30 - Vendredi - Faits et société : **Avec ou sans alliance :** le mariage ou l'union libre ?

ANTENNE 2 - 22 h 45 - Ciné-club : **Le père Noël a les yeux bleus** de Jean Eustache.

Samedi 17 septembre

FR3 - 20 h 30 - **Le lever de rideau,** film TV d'après Vladimir Pozner.

Enlèvement du patron des patrons allemands

UN TERRORISME ÉTRANGER A LA CLASSE OUVRIÈRE

L'enlèvement du patron des patrons allemands, accompagné du meurtre de quatre policiers et de son chauffeur a déclenché une gigantesque chasse à l'homme en Allemagne, mobilisant tout l'appareil d'Etat. A son côté se sont placés tous les partis politiques, toute la presse, parlée et écrite. En même temps qu'il a mis sur le pied de guerre la police et l'armée, en même temps qu'il utilise au maximum les moyens d'information, pour retrouver les auteurs de l'attentat, le gouvernement allemand tente de transformer tous les citoyens en autant d'auxiliaires de la police, en les poussant à la délation.

La mise en état de siège de tout le pays, la mise en condition de toute la population se font au nom de la défense de l'ordre et de la démocratie contre la guerre subversive que leur mèneraient les terroristes du groupe Baader.

Mais la façon dont l'Etat de Bonn répond aux actes de terrorisme rappelle que tous les discours sur la démocratie recouvrent en fait une violence institutionnalisée, une violence policière, une violence étatique, qui n'a pas attendu l'existence du groupe terroriste de Baader pour sévir.

Si violence meurtrière il y a, la police en a donné témoignage en assassinant il y a douze ans, et sans le moindre prétexte de violence systématique, dans les rangs des étudiants de gauche qui manifestaient contre la venue du shah d'Iran.

Si hystérie de meurtre il y a, c'est la presse Springer aujourd'hui au premier rang des pourfendeurs des terroristes qui la déclencha il y a dix ans par ses attaques furieuses contre les gauchistes étudiants qui furent suivies d'effet, lorsqu'un forcené attaqua à coups de revolver le leader étudiant Rudi Dutschke. Quant aux attaques contre la démocratie d'où viennent-elles au pays du *Berufsverbot,* l'interdiction d'avoir un emploi quand on est soupçonné d'avoir des sympathies communistes ? Sans parler de la façon ignoble dont sont traités en prison les membres arrêtés de la bande à Baader.

Face à une telle violence de tout un Etat, il ne faut pas s'étonner si des individus répondent par la violence au terrorisme.

Mais si ces actes de terrorisme s'expliquent, si la responsabilité en incombe uniquement à l'Etat et à la bourgeoisie allemande, les terroristes, qui ont enlevé Schleyer après avoir multiplié les attentats ces derniers mois, ne sont pour autant ni des représentants des travailleurs, ni des socialistes, ni des révolutionnaires. Ils ne peuvent prétendre à aucun de ces titres, quelque soit le degré de violence qu'ils emploient, quelles que soient leurs victimes, patrons ou magistrats.

Il ne suffit pas pour être un révolutionnaire de s'attaquer les armes à la main à l'appareil d'Etat, ni de s'attaquer physiquement à un patron, fût-il le patron des patrons, pour se trouver du même coup dans le camp des travailleurs.

La classe ouvrière, la révolution et le socialisme n'ont rien à faire des individus qui prétendent plus ou moins manier la bombe ou la mitraillette en leur nom. La mort d'un patron ne met pas fin à l'exploiteur capitaliste, ni celle d'un flic à l'oppression de la bourgeoisie.

En fait, les quelques dizaines, les quelques centaines peut-être d'hommes et de femmes qui participent directement ou indirectement à ces attentats sont totalement coupés et isolés de tout ce qui concerne la classe ouvrière, ses aspiraions et ses luttes. Et aucune de leurs actions ne fait avancer d'un pas son émancipation.

Martin Schleyer : **le président de la confédération patronale allemande. L'enlèvement d'un patron ne renforce en rien la classe ouvrière.**

Pire, même : comme rien ne justifie ces actions, comme elles ne peuvent que provoquer la réprobation, ils contribuent à renforcer l'union sacrée entre la bourgeoisie, son Etat et les travailleurs.

En fait, quelles que soient les circonstances, il n'y a pas de substitut à la lutte de classes, à la lutte de la classe ouvrière pour renverser la société bourgeoise et son Etat.

L'absence de luttes d'envergure de la classe ouvrière allemande, la collusion de ses dirigeants officiels avec la bourgeoisie et l'appareil d'Etat ne sont pas une excuse pour les intellectuels qui dirigent les groupes terroristes.

En Allemagne comme partout ailleurs, le vrai courage révolutionnaire, la vraie abnégation au service du prolétariat et du socialisme consistent justement à construire l'organisation capable de disputer la conscience du prolétariat à la bourgeoisie, sa presse et ses flics, aux dirigeants réformistes, à lui donner des perspectives politiques. Seuls ceux qui s'attellent à cette tâche méritent de se qualifier de révolutionnaires et de socialistes.

André ROUSSEL

LA VÉRITABLE INJUSTICE DU BUDGET

La publication du projet de budget par le gouvernement révèle que ce dernier n'a pas hésité à frapper à nouveau les couches populaires par l'augmentation du prix de l'essence, de la vignette, celle du tabac ou du loto. Le gouvernement n'est pas gêné d'asséner une augmentation de la masse des impôts directs et indirects de l'ordre de 13 %, alors qu'il prétend limiter la révision des salaires pendant la même période à 6,5 %.

Par delà ces mesures inacceptables, ce qui caractérise malgré tout le projet de budget, c'est la volonté de ne pas faire trop de nouveaux mécontents parmi les électeurs. Car contrairement aux déclarations hypocrites de Raymond Barre, le budget 1978 n'est pas destiné à « *permettre à notre pays de sortir de la crise* », mais à affronter les prochaines échéances électorales dans les conditions les moins mauvaises pour la majorité.

Il ne s'agit pas de régler quelque problème que ce soit, mais de rendre le nouveau budget le plus neutre possible, et de le faire oublier le plus vite possible. Et ce qui lui donne la marque de fabrique, ce n'est pas tant ce qui s'y trouve — en gros la même chose que dans celui de l'année précédente — mais ce qui ne s'y trouve pas, c'est-à-dire toutes les mesures qui ont été différées par peur des conséquences électorales.

C'est pourquoi le projet de budget garde le cap de l'austérité malgré les quelques remises d'impôts insignifiantes.

L'impasse budgétaire annoncée laisse présager que ce ne sera pas encore en 1978 que l'on arrêtera de faire fonctionner la planche à billets. 9 milliards de déficit prévus, ce n'est bien sûr pas pire que les 17 milliards réalisés en 1976 ou les 37 milliards de 1975 — et qui eux ne figuraient pas dans les prévisions mais se retrouvaient au bilan de fin d'année — mais cela prouve que la politique inflationniste dont sont victimes les travailleurs sera allègrement poursuivie. Et si l'inflation n'empêche pas des grosses sociétés de faire fructifier leurs capitaux, c'est une autre façon de prendre encore dans la poche de ceux qui sont les plus démunis.

Cependant l'injustice la plus criante n'est pas dans les quelques nouveautés du projet de budget 1978. L'injustice réside dans ce qui est reconduit d'année en année, dans le fait que les travailleurs laissent un quart ou un tiers de ce qu'ils gagnent pour entretenir un Etat au service des possédants. Les grosses sociétés, elles, ont non seulement les moyens les plus légaux d'échapper à l'impôt, mais ce sont elles qui récupèrent les milliards de l'Etat par le biais de subventions de toutes sortes. Que ce soit la sidérurgie, l'industrie chimique ou l'automobile. Sans compter les subventions indirectes comme les commandes à l'industrie de matériel à des prix incontrôlables.

L'injustice, c'est que les milliards récupérés sur le dos des ouvriers, des paysans, des petits commerçants, et en général de tous ceux qui travaillent, servent à payer la force de frappe et non les hôpitaux, à construire des casernes plus que des écoles, à entretenir de plus en plus de policiers et de militaires comme dernier « rempart » contre ceux qui protestent contre l'iniquité sociale.

Non, les travailleurs ne devraient pas payer d'impôts. L'Etat qui est au service des riches devrait être payé par les riches !

D'ailleurs la population laborieuse, les ouvriers, les paysans, les petits commerçants n'ont que faire d'un Etat comme celui-là. A quoi peut bien leur servir la force de frappe, à quoi peut bien leur servir toute cette machine, cette armée de fonctionnaires, d'agents des impôts, d'hommes de loi, de policiers, de militaires dont la fonction essentielle est de garantir les profits du grand capital ?

Un Etat au service des travailleurs, des ouvriers, des petits paysans, des petits commerçants et de toutes les classes laborieuses pourrait être considérablement simplifié et allégé. Ce serait un Etat bon marché, au service de la collectivité et non d'une poignée de grosses sociétés.

Louis GUILBERT

Fêtes de Lutte Ouvrière

●BORDEAUX (Cenon)

Samedi 24
et dimanche 25
septembre

Plaine de la
Blancherie

●LYON (Oullins)

Samedi 17
et dimanche 18
septembre
Terrain du Merlo
(du samedi 14 heures
au dimanche soir